

Membre de l'université Paris Lumières

Valérie Charolles

Le libéralisme contre le capitalisme

Thèse sur travaux

Thèse présentée et soutenue publiquement le **12 mars 2019**
en vue de l'obtention du doctorat de Philosophie de l'Université Paris Nanterre
sous la direction de M. Stéphane Haber (Université Paris Nanterre)

Jury :

Membre du jury :	M. Marcel Gauchet	Directeur d'études, EHESS
Membre du jury :	M. Stéphane Haber	Professeur, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	M. Christian Lazzeri	Professeur, Université Paris Nanterre
Membre du jury :	Mme Dominique Méda	Professeure, Université Paris Dauphine
Rapporteur :	M. Emmanuel Picavet	Professeur, Université Paris I - Panthéon Sorbonne
Rapporteuse :	Mme Céline Spector	Professeure, Université Paris Sorbonne

Remerciements

Je remercie vivement Marcel Gauchet, Stéphane Haber, Christian Lazzeri, Dominique Méda, Emmanuel Picavet et Céline Spector pour leur participation au jury de cette thèse sur travaux. J'adresse de très chaleureux remerciements à Stéphane Haber pour avoir accepté de diriger cette thèse ainsi qu'à Christian Lazzeri pour son accueil au département de philosophie de l'université de Nanterre. Je suis particulièrement reconnaissante à Marcel Gauchet pour l'intérêt qu'il a porté au *Libéralisme contre le capitalisme* dès sa sortie et pour les discussions que nous continuons à avoir.

Je remercie également mes collègues du Laboratoire d'Anthropologie Critique Interdisciplinaire au sein de l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (UMR 8177-CNRS/EHESS) pour m'avoir accueillie dans leur communauté de recherche en tant que chercheuse associée, Sophie Wahnich, Evelyne Ribert et Frank Beuvier tout spécialement. J'adresse un remerciement tout particulier à Pierre-Antoine Chardel pour le plaisir intellectuel que nous partageons à animer un séminaire commun à l'EHESS. Merci également à Eric Guichard pour nos débats sur le numérique et l'épistémologie et à Catherine Courtet pour nos discussions sur le travail.

Je ne saurais terminer cette liste sans citer certains de ceux avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger ou de travailler ces dernières années : Jean Picq à la Cour des comptes et auteur notamment pour la revue *Commentaires*, Astrid Von Busekist et Frédéric Gros à Sciences-Po, Olivier Mongin qui m'a ouvert les portes de la revue *Esprit*, Olivier Favereau qui m'a intégrée au groupe de recherche des Bernardins sur la co-détermination, Pierre Caye du CNRS, Andrew Feenberg lors de ses venues à Paris et, enfin, Frédéric Nef à l'EHESS pour toutes nos discussions, en particulier sur le réalisme et le constructivisme.

Résumé : Cette thèse sur travaux s'appuie pour l'essentiel sur un ouvrage publié en 2006, *Le libéralisme contre le capitalisme* (Paris, Fayard), dont il est également proposé une version augmentée et mise à jour. Le propos consiste d'abord à examiner les contradictions entre le libéralisme tel qu'il est défini dans *la Richesse des nations* d'Adam Smith et la pratique économique contemporaine : travail sans valeur comptable, capital antilibéral, État capitaliste. Il en ressort que la synonymie largement partagée entre « libéralisme » et « capitalisme » relève de l'idéologie, idéologie que l'on peut qualifier de totalitarisme en référence au travail d'Hannah Arendt, en l'espèce de « totalitarisme mou ». Il est ainsi opéré dans la sphère économique une distinction entre les pratiques, les normes qui les façonnent, les théories censées rendre compte des pratiques, et les discours, pouvant prendre la forme de l'idéologie. Cette distinction ouvre une voie pour penser l'économie autrement, sous des modalités différentes de celles proposées par la *Théorie de la Justice* de John Rawls. Dans la lignée de l'analyse faite par Ludwig Wittgenstein des jeux de langage, il s'agit en l'occurrence de reprendre à leur racine la définition des acteurs économiques et la nature de leur langage (le langage comptable en particulier).

Mots-clés : Libéralisme ; Capitalisme ; Théories, pratiques, normes et discours ; Epistémologie critique de l'économie et de la gestion ; Définition des acteurs économiques ; Forme du pouvoir politique.

Abstract: This PhD thesis is mainly based on a book published in 2006, *Liberalism against capitalism* (Paris, Fayard), which a revised and updated version is also included. The main aim is first to examine the contradictions between liberalism as defined in Adam Smith's *Wealth of Nations* and current economic practice: work without accounting value, antiliberal capital, capitalist state. It results from this that the widely shared synonymy between "liberalism" and "capitalism" is ideologically, and can be identified with totalitarianism in reference to Hannah Arendt's work, in this case a "soft totalitarianism". A distinction is made in the economic sphere between practices, norms (that shape practices), theories (that are supposed to reflect practices) and wording (which take the form of ideology). This distinction opens a way to think the economy in a radically different perspective, but in different way from John Rawls' *Theory of Justice*. In line with Ludwig Wittgenstein's analysis of language games, the aim here is to frame a new definition of economic actors and of the nature of their language (accounting language in particular).

Keywords: Liberalism; Capitalism; Theories, practices, norms and discourses; Critical epistemology of economics and management; Definition of economic players; Form of political power.

Droits d'auteur : Droits d'auteur réservés. Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

Remerciements.....	- 3 -
Sommaire.....	- 7 -
Introduction.....	- 9 -
Première partie : Présentation des travaux.....	- 17 -
Chapitre 1 : La distinction opérée entre libéralisme et capitalisme au regard des travaux existants.....	- 19 -
1.1 La distinction entre libéralisme et capitalisme.....	- 19 -
1.2. Smith, Marx, Rawls, Braudel et Foucault à l'aune de la différenciation entre capitalisme et libéralisme	- 23 -
1.3. De multiples travaux sur le libéralisme ou le capitalisme et leurs développements contemporains	- 25 -
Chapitre 2 : L'idéologie face à l'analyse de deux concepts aux genèses différentes -	27
2.1. La confusion idéologique entretenue entre libéralisme et capitalisme	- 27 -
2.2. Arendt et Popper	- 29 -
2.3. Un éclairage sur l'usage des deux termes dans le débat public	- 31 -
Chapitre 3 : Une perspective constructiviste post-rawlsienne et ancrée dans l'analyse wittgensteinienne des jeux de langage	- 41 -
3.1. Penser l'économie.....	- 41 -
3.2. Le constructivisme de Rawls et la question de l'ontologie et de la métaphysique implicites de la justice comme équité.....	- 42 -
3.3. Pour une perspective constructiviste qui mette l'accent sur les problèmes de définition	- 47 -
Chapitre 4 : Des prolongements pratiques : le philosophe et le réel.....	- 51 -
4.1. De l'entreprise.....	- 51 -
4.2. De l'État.....	- 53 -
4.3. De la richesse	- 54 -
4.4. De l'espace-temps.....	- 55 -
Conclusion	- 57 -

Annexes	- 59 -
Annexe 1 : Curriculum vitae.....	- 61 -
Annexe 2 : Bibliographie pour l'édition révisée.....	- 73 -
Table des matières	- 90 -

INTRODUCTION

Cette thèse sur travaux porte sur les recherches que j'ai réalisées concernant la question du libéralisme et du capitalisme. L'élément principal en est l'ouvrage que j'ai publié en novembre 2006 aux éditions Fayard et intitulé *Le libéralisme contre le capitalisme*. J'en présente ici également une version revue et augmentée dans son appareil critique. Je suis déjà revenue sur ce sujet, en particulier dans un article paru dans la revue *le Débat* en septembre-octobre 2010 : « le capitalisme est-il libéral ? ». L'ouvrage de 2006, cet article et une version du *libéralisme contre le capitalisme* mise à jour constituent les travaux présentés au titre de cette thèse.

Pour donner d'emblée la trame de la thèse défendue, j'ai montré dans *Le libéralisme contre le capitalisme* (2006) en quoi il était utile pour la pensée contemporaine de distinguer les termes de libéralisme et de capitalisme quand on prétendait appliquer celui de libéralisme au fonctionnement de l'économie contemporaine. L'enjeu de cette distinction était de faire ressortir les contradictions entre le libéralisme tel que défini dans *Les recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations* d'Adam Smith et la pratique économique contemporaine, pratique dont l'analyse (« travail sans valeur », « capital anti-libéral », « État capitaliste »¹) permettait chemin faisant de la qualifier de capitaliste.

Ce cheminement était rendu possible par la distinction de différents niveaux dans ce que nous qualifions généralement comme un tout et que la langue anglaise permet déjà de distinguer par deux termes (*economy* pour la réalité économique, *economics* pour la théorie ou l'analyse économique). En l'occurrence, c'est quatre niveaux qui émergent successivement dans l'ouvrage : celui de la pratique et celui de la théorie auxquels renvoyaient les contradictions susnommées entre ces deux champs, auxquels est d'abord ajouté celui du discours, analysé en l'espèce sous la forme de l'idéologie. Ceci permettait de poser un deuxième diagnostic : si la pratique économique pouvait être qualifiée de capitaliste et si la théorie se revendiquait du libéralisme, si ces deux termes renvoyaient dans la pratique et dans la théorie à des concepts différents, à un autre niveau, celui de la doxa, ou de l'idéologie, ces deux termes étaient purement et simplement confondus dans le discours public et politique (la situation a quelque peu évolué depuis, j'y reviendrai).

¹ Charolles, V. (2006) *Le libéralisme contre le capitalisme*, Paris, Fayard, chapitres 1 à 3.

Cette confusion au niveau idéologique entre deux univers de référence disjoints rendait la pratique philosophique, critique mais aussi épistémologique, particulièrement difficile dans le champ économique, sinon impossible. La disjonction des concepts de capitalisme et de libéralisme permettait d'abord de dénoncer la confusion entretenue entre les deux termes comme une forme de totalitarisme, à partir de la définition qu'en donne Hannah Arendt, à savoir comme un espace dont il est impossible de sortir et dans lequel l'isolement prévaut². Cette disjonction permettait ensuite d'ouvrir un espace conceptuel et pratique de déconstruction mais aussi de reconstruction du champ économique.

Après la pratique, la théorie et le discours, la dernière strate mise en avant dans le champ économique était celle des règles, ou conventions, sur lesquelles reposent les pratiques économiques et qui font le lien, de façon souvent déformée, avec les théories qui formalisent ces pratiques. Ces règles peuvent s'analyser comme les jeux de langage du second Wittgenstein³. Au premier rang, on y trouve la comptabilité qui fournit le langage de l'économie dans l'entreprise et dont les normes comptables forment la grammaire et le vocabulaire.

L'enjeu de la distinction de ces différentes strates était de se mettre en situation de penser l'économie, la penser non pas comme un tout qui s'imposerait à nous sans distinction possible mais comme un ensemble dont les différents constituants sont en tension. Il était aussi de montrer à quel niveau la pratique économique appartient aux acteurs économiques et à quel niveau elle leur échappe et, par ce geste philosophique, de désigner les espaces dans lesquels le politique pouvait intervenir avec légitimité et efficacité.

À un certain niveau d'analyse en effet, celui que j'appelle dans l'ouvrage la méta-économie⁴, dès lors que l'on retient une certaine définition des acteurs économiques et de ce qu'est la valeur, le réel peut se déployer de façon rationnelle (au sens où ce terme est entendu dans la théorie économique), tel qu'il se déroule sous nos yeux. Si l'on accepte que l'entreprise seule crée de la valeur et que les activités publiques n'en créent pas, si l'on accepte que le travail ne représente qu'une charge au plan financier dans l'entreprise, si l'on accepte de se situer dans un espace-temps national et à court terme, alors, d'une cer-

² Arendt, H. (1951) ; 1972 pour la traduction française sous le titre *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, p.216-217.

³ Wittgenstein, L. (1953) ; 1961 pour la traduction sous le titre *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.

⁴ Terme notamment utilisé à propos de la politique par Alain Badiou [Badiou, A. (1998) *Abrégé de métapolitique*, Paris, Seuil].

taine manière, tout est dit. Pour reprendre l'incipit de *De la Certitude* de Ludwig Wittgenstein, « (s)i tu sais que c'est là une main, alors nous t'accordons tout le reste »⁵. C'est en questionnant et remettant en cause la définition des acteurs économiques et la manière dont on mesure leurs performances, en se situant au niveau des règles du jeu économique, que l'on peut quitter le domaine de l'idéologie et ouvrir une discussion raisonnable sur les pratiques économiques, auxquelles la science économique devrait logiquement répondre par une nouvelle forme de compréhension des processus qu'elle étudie.

Voici très rapidement énoncées les thématiques principales traitées dans l'ouvrage de 2006. Les autres documents présentés se situent dans la même lignée conceptuelle. Ces travaux sur la question du libéralisme et du capitalisme ont été pour moi l'occasion de jeter les bases d'un positionnement personnel au sein du champ philosophique. Je qualifierai ici ce positionnement autour de trois axes.

Premier axe : la volonté de faire jouer autant le corpus de la philosophie analytique que celui de la philosophie critique et de tracer des ponts entre eux

En khâgne (1987-1989) puis à Fontenay-Saint-Cloud (1989-1993), j'ai eu un enseignement en philosophie classique et moderne avec des incursions dans la théorie critique (Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Michel Foucault à l'époque). Par goût notamment pour les mathématiques et les sciences physiques et naturelles, j'ai été également très intéressée par l'épistémologie (d'abord au travers de l'œuvre de Bachelard puis de celle de Popper) ainsi que par la philosophie analytique et la logique (au travers en particulier des écrits du second Wittgenstein). J'ai donc suivi le double cursus de philosophie et de logique de Paris I et réalisé mon mémoire de maîtrise sous la direction de Jacques Bouveresse, à l'époque maître de conférences et dont je fus la première étudiante normalienne.

Par-delà ces indications biographiques et le renversement de perspective qui s'est opéré en 30 ans (quand j'ai choisi d'aller du côté de la philosophie analytique, elle était très minoritaire en France, situation qui a largement changé depuis), les travaux philosophiques sur lesquels je me suis appuyée pour forger une distinction entre capitalisme et libéralisme et examiner ce que pouvait être une métaéconomie ressortent tout autant de la philosophie

⁵ Wittgenstein, L. (1958) ; 1976 pour la traduction française sous le titre *De la certitude*, Paris, Gallimard, p. 31 de l'édition Gallimard Tel.

analytique que de la philosophie générale ou critique et vont de Karl Popper et Ludwig Wittgenstein à Hannah Arendt ou encore Paul Ricœur. Comme j'ai eu l'occasion de m'en expliquer lors d'un débat que la revue *Esprit* avait organisé entre John Elster et moi-même en avril 2009, je suis persuadée que c'est dans la discussion entre ces deux traditions de pensée que la philosophie contemporaine pourra apporter des points d'ancrage pour se situer par rapport à une réalité en profonde transformation et qui appelle un nouvel appareillage conceptuel, à mon sens plus ouvert. C'est en tous cas la lecture croisée de ces deux traditions qui a, de mon point de vue, rendu possible le cheminement conceptuel proposé dans *Le libéralisme contre le capitalisme* et la manière dont on pouvait à la fois dénoncer « la domination idéologique de l'économie » (partie II : chapitres 5 à 8) et proposer de « penser l'économie » (partie III : chapitres 9 à 12).

Deuxième axe : la conviction que le champ d'investigation de la philosophie devait désormais porter prioritairement sur le fait économique, fait dominant et insuffisamment pensé

Mon mémoire de maîtrise s'intitulait « Gilles Personne de Roberval ou la science comme métier » (1991). Ce choix d'un mathématicien, physicien et philosophe contemporain de Descartes, et en son temps plus reconnu⁶, était le témoin d'une affinité avec son œuvre, telle que notamment commentée par Jaakko Hintikka⁷, que j'étudiais ainsi sous un angle latéral. C'était aussi la volonté de mieux comprendre la figure du philosophe au 17^{ème} siècle, celle du philosophe-mathématicien-physicien⁸ qui avait permis à une pensée nouvelle d'émerger et de répondre aux questions métaphysiques alors en jeu par rapport à la forme que prenait le monde, avec d'un côté les lois de la nature et de l'autre le libre-arbitre (plus ou moins soumis à la volonté divine selon les auteurs et la lecture que l'on en fait⁹). Ma conviction profonde est qu'aujourd'hui, c'est dans l'entrecroisement entre philosophie, économie et usage du calcul comme langage que se joue la mise en place d'un cadre de pensée adapté à la texture du monde contemporain.

⁶ Il est notamment cité par Leibniz concernant l'invention du calcul infinitésimal. Mon travail portait en particulier sur la théorie des mondes possibles développée par Roberval, qui reste d'un réel intérêt, même si elle est maintenant totalement méconnue.

⁷ Hintikka, J. (1962) "Cogito, Ergo Sum: Inference or Performance?", *The Philosophical Review*, 71(1), p.3-32.

⁸ Blaise Pascal rentre évidemment également dans ce cadre.

⁹ Descartes annonce clairement avancer masqué.

C'est pourquoi j'avais choisi de réaliser mon mémoire de DEA sur le principe de rationalité en économie, toujours avec Jacques Bouveresse et envisagé d'aller après soutenir une thèse avec Karl Popper, encore en vie à l'époque. La volonté de savoir ce qu'était réellement le champ économique, sur lequel je n'avais aucune connaissance particulière, m'a amenée à suivre les deux dernières années de Sciences-Po en 1991 et 1992, puis à entrer six mois plus tard à l'ENA (concours externe, majeure économie) dont je suis sortie en 1995 à la direction du Trésor au ministère des finances. Si ceci m'a conduit à exercer depuis des professions non académiques (quatre ans à la direction du Trésor, en particulier sur des questions internationales, trois ans au cabinet du Ministre de l'industrie, notamment sur des négociations européennes, trois ans comme directrice financière de Radio-France et maintenant treize ans à la Cour des comptes), cela m'a également donné accès à une expérience de la vie économique, mais aussi médiatique et politique, que j'aurais très difficilement pu avoir sous cette forme dans le champ académique. C'est de l'entrecroisement de cette expérience et de mes lectures philosophiques que sont nés les principales analyses et concepts présentés dans *Le libéralisme contre le capitalisme* (et dans mes ouvrages suivants).

Je ne me suis pour autant pas coupée du monde universitaire : j'ai été chargée d'enseignement à Sciences-Po à partir de 1995 en « grands enjeux du débat politique, économique et social », et j'ai, à partir de 2006, publié des travaux en philosophie contemporaine. Ces publications m'ont rapprochée des revues *Le Débat* et *Esprit* et permis d'exposer mes thèses dans le champ académique à l'occasion de cours, de séminaires ou de colloques et désormais en tant que chercheure associée au Centre Edgar Morin, devenu Laboratoire d'Anthropologie Critique Interdisciplinaire (Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, UMR 8177, CNRS/EHESS) et co-responsable de séminaire à l'EHESS¹⁰.

Troisième axe : une conception « constructiviste » du monde, conception que j'estime correspondre à la réalité à laquelle nous faisons face et qui ne se satisfait pas des théories procédurales telles que celles de Rawls en particulier

« Du bon usage des mathématiques », « de la nature de l'économie », « débattre et choisir », « construire le réel » : voici les titres des quatre chapitres qui forment la troisième partie du *Libéralisme contre le capitalisme* (« Penser l'économie »). C'est en effet tout

¹⁰ Cf. curriculum vitae détaillé en annexe.

l'enjeu philosophique du dispositif progressivement développé dans l'ouvrage que de se mettre en situation de penser l'économie : la première partie relève les contradictions entre la théorie libérale telle qu'elle se donne à lire chez Adam Smith et la pratique économique telle qu'elle peut être directement saisie et rendue visible (travail sans valeur comptable, capital en position dominante, État capitaliste dans ses pratiques) ; la deuxième partie étudie la confusion terminologique entretenue au plan idéologique entre les termes de capitalisme et de libéralisme et la société fermée qui en résulte (en référence à Karl Popper), qualifiée sous la forme d'un « totalitarisme mou » ; ces éléments fournissent des outils qui permettent ensuite de penser l'économie, à la fois pratique, théorie, discours et ensemble de règles. Chacune de ces strates mérite d'être distinguée pour faire émerger l'espace qui reste ouvert au choix, celui des règles du jeu économique, en tout premier lieu la définition de ses acteurs (entreprises, États, *homo oeconomicus*) et des normes, en particulier comptables, qui forment la grammaire de leur comportement.

Je discute à cet égard la position défendue par John Rawls dans *La théorie de la justice*¹¹, me plaçant dans les pas de Paul Ricœur (il ne suffit pas sans doute pas de mettre les hommes sous un voile d'ignorance pour qu'ils parviennent à se mettre d'accord sur une forme de société équitable¹²), mais aussi sur un autre plan : le constructivisme revendiqué par Rawls me paraît en effet incomplet. D'une part, et j'y reviendrai dans la suite de la présentation, il me semble reposer sur des présupposés métaphysiques implicites. D'autre part, la tradition kantienne dans laquelle se situe John Rawls lui interdit, à mon sens, d'aller jusqu'au bout de sa démarche : la théorie de la justice débouche sur des procédures faisant émerger une répartition équitable au sein de la société (matérialisée en l'occurrence par des paniers de biens). Dans une perspective que je qualifie dans l'ouvrage de « constructivisme radical », ce n'est pas uniquement sur les questions de procédures que devraient porter les débats, ce en quoi je me situe également dans un cadre différent de celui de l'école des choix rationnels, au travers notamment des travaux d'Amartya Sen¹³ et John Elster¹⁴.

Je soutiens en effet dans l'ouvrage l'idée que c'est au niveau des définitions mêmes des sujets devant faire l'objet d'une délibération qu'il faut se situer si l'on veut, d'une part, comprendre le monde et, d'autre part, trouver des prises pour l'orienter autrement au plan individuel et collectif : « l'objectif est ainsi de faire émerger un lieu qui ne se limite pas à

¹¹ Rawls, J. (1971) *A theory of Justice*, Cambridge. Mass., Harvard University.

¹² Ricœur, P. (1991) *Lectures I autour du politique*, Paris, Seuil, p.196-234.

¹³ Sen, A. (2002) ; 2005 pour la traduction française sous le titre *Rationalité et liberté en économie*, Paris, Odile Jacob.

¹⁴ Elster, J. (2009) *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique I*, Paris, Seuil.

permettre l'édiction de quelques règles simples de discussion pour les cas les plus importants mais qui offre un espace de débat permettant d'opérer des choix entre des options clairement présentées. C'est à cela que conduit un constructivisme radical : trouver un terrain de discussion pour faire des choix orientés et non présenter le débat de façon orientée de sorte que le choix s'impose de lui-même¹⁵. »

Cette orientation s'inscrit largement dans la tradition du second Wittgenstein, telle qu'elle s'illustre avec ironie dans la citation reproduite en exergue de mon ouvrage : « Quel est ton but en philosophie ? / Montrer à la mouche l'issue par où sortir de la bouteille à mouche. »¹⁶ Proposer de revisiter les présupposés de la science économique, de mettre en question les définitions données aux acteurs économiques, bref, construire le réel à partir de bases renouvelées au plan pratique et conceptuel pourrait suffire à changer de perspective, de paradigme au sens de Thomas Kuhn¹⁷ et nous permettre de passer d'une économie qui nous domine à une économie que nous maîtrisons en tant que produit des activités humaines dans le champ marchand¹⁸. C'est là que se situe, de mon point de vue, l'enjeu philosophique majeur d'une interrogation philosophique sur l'économie, et plus largement sur le contemporain.

Après cette introduction, la première partie I de la thèse présente comme il est d'usage pour une thèse sur travaux les grands axes de ce travail sur le libéralisme et le capitalisme. Les autres parties sont constituées par les trois travaux à l'appui de la thèse.

Au cours de cette première partie, je resituerai la distinction opérée entre libéralisme et capitalisme au regard des travaux existants (chapitre 1). Je reviendrai après sur la question de l'idéologie face à l'analyse de ces deux concepts aux genèses différentes (chapitre 2). Je qualifierai ensuite de façon plus précise la perspective philosophique défendue au travers de la distinction entre capitalisme et libéralisme (chapitre 3) et je reviendrai pour terminer sur les prolongements pratiques en jeu dans cette perspective (chapitre 4). La présentation est complétée en annexe par un curriculum vitae et par une bibliographie sur les sujets traités.

¹⁵ Charolles, V. (2006) *Le Libéralisme contre le capitalisme*, Fayard, Paris, p.167.

¹⁶ Wittgenstein, L. (1953) ; 1961 pour la traduction sous le titre *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard ; collection Tel, p. 227.

¹⁷ Kuhn, T. (1962) *The Structure of scientific Revolutions*, Chicago, University of Chicago Press.

¹⁸ On peut penser évidemment à la position défendue par Marx dans sa thèse sur Feuerbach [Macherey, P. (2008) *Marx 1845. Les "Thèses" sur Feuerbach. Traduction et commentaire*, Paris, Editions Amsterdam].

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DES TRAVAUX

Chapitre 1 : La distinction opérée entre libéralisme et capitalisme au regard des travaux existants

Mon livre de 2006 repose sur une confrontation directe entre l'ouvrage considéré comme fondateur du libéralisme économique, *La Richesse des Nations* d'Adam Smith et la pratique économique contemporaine. Ce choix, volontaire et assumé, avait trois justifications principales. C'était de mon point de vue la manière la plus immédiate de faire ressortir les contradictions entre ce que j'appelle le libéralisme théorique des origines et la pratique économique contemporaine. C'était aussi une invite à la lecture de cet ouvrage fondateur pour montrer les écarts existants entre les thèses qu'il met en avant et ce que la doxa ou l'idéologie entourant le libéralisme économique en ont retenus. Le choix d'Adam Smith s'imposait enfin dans un livre à vocation philosophique et s'inscrivait dans une certaine vision du lien entre la philosophie et d'autres champs du savoir en raison de la position toute particulière occupée par Adam Smith, philosophe, très proche de David Hume et auteur de la *Théorie des sentiments moraux*¹⁹ : la confiance de Smith dans le mécanisme du marché concurrentiel n'aurait pas trouvé le socle qui lui fournit ses limites sans la sympathie des hommes les uns à l'égard des autres défendue dans cet ouvrage (c'est en tous cas une lecture largement partagée de l'œuvre d'Adam Smith).

1.1 *La distinction entre libéralisme et capitalisme*

La distinction que j'opère entre capitalisme et libéralisme dans le champ économique repose sur trois termes : le travail sans valeur²⁰, le capital anti-libéral et l'État capitaliste. Je ne peux que renvoyer à la lecture du livre pour leur analyse détaillée et mettrai ici seuls quelques éléments en avant.

Le travail forme pour Adam Smith la valeur centrale de la richesse des nations ainsi qu'il l'affirme dès la première phrase de l'introduction : « Le travail annuel de chaque nation constitue le fonds premier qui lui fournit tout ce qu'elle consomme chaque année en nécessités

¹⁹ Smith, A. (1759) ; traduction française sous le titre *Théorie des sentiments moraux*, Paris, PUF, 1999.

²⁰ Cette formulation fait référence à l'ouvrage de Dominique Méda (1995) *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.

et commodités de la vie, et celles-ci sont toujours le produit immédiat de ce travail ou ce qui est acquis avec ce produit auprès d'autres nations. » La valeur accordée à celui-ci est rappelée tout au long du premier livre de *la Richesse des nations*, qui lui est consacré : « La propriété qu'a tout homme de son propre travail, de même qu'elle est le fondement de toute autre propriété, est aussi la plus sacrée et la plus inviolable²¹. » ; « Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de toutes les marchandises²². » Cette primauté accordée au travail, qui laissera place chez David Ricardo et les autres libéraux classiques à un équilibre entre travail et capital, est d'autant plus méritoire qu'à l'époque de la manufacture le recours au travail salarié est très limité et utilisé pour des tâches peu valorisées. Aujourd'hui que nous nous situons dans une économie dite de la connaissance, le travail apparaît encore plus directement comme la valeur pivot pour le développement des entreprises, celui-ci reposant sur leur capacité d'innovation.

Pourquoi ne trouve-t-on pas le même état d'esprit chez les chefs d'entreprise et relève-t-on des parallèles très nets entre l'analyse que Karl Marx fait de leurs réactions lors de la mise en place du « Factory Act » en Angleterre et celle que l'on peut effectuer des positions du patronat français lors de la mise en place de la loi sur les 35 heures. C'est que, dans les règles comptables, le travail n'est pas une valeur : selon des normes sédimentées depuis la Renaissance pour les besoins des négociants vénitiens et des banquiers florentins, le travail n'est dans les comptes des entreprises qu'une charge qui pèse sur leur valeur. C'est là le premier point d'accroche de la distinction que l'on peut opérer entre le libéralisme économique, qui repose sur deux facteurs de production, l'un placé devant l'autre pour Adam Smith, les deux sur un pied d'égalité pour ses successeurs, et la pratique économique, dont les règles reposent sur des règles différentes et font converger le processus économique vers le capital, le compte de capital étant l'autre nom donné au bilan des entreprises.

La deuxième contradiction fondamentale a trait à la question de la concurrence. Si le libéralisme met en avant la concurrence comme mode de fonctionnement du marché économique, c'est dans un but précis : éviter que des positions dominantes ne puissent se mettre en place et déséquilibrer ainsi le fonctionnement du marché auquel chacun doit pouvoir participer. Les libéraux sont en cela, et Adam Smith au premier chef, conscients d'aller à l'encontre des tendances naturelles des entrepreneurs, qui veulent s'assurer des positions monopolistiques sur

²¹ Smith, A. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre I, chapitre X, p. 133. Nous utilisons ici la traduction publiée aux Éditions *Economica* en 2000, coordonnée par Philippe Jaudel et sous la responsabilité scientifique de Jean-Michel Servet.

²² *Ibid.*, livre I, chapitre V, p. 37.

leur segment d'activité. Avec la concurrence comme moteur, le devenir de l'économie n'est pas dans l'accumulation de la richesse « L'augmentation du capital, qui fait monter le salaire, tend à abaisser le profit. Quand beaucoup de riches marchands destinent leurs capitaux au même genre d'activité, la concurrence entre eux tend naturellement à en abaisser le profit et quand il y a une semblable augmentation du capital dans toutes les activités qui s'exercent dans une même société, la même concurrence doit produire les mêmes effets sur toutes²³. » La baisse tendancielle des profits, profits sur lesquels Adam Smith a une analyse très claire²⁴, est une suite naturelle du développement de la concurrence présente chez tous les théoriciens classiques (John Stuart Mill et David Ricardo notamment). C'est l'une des manifestations les plus évidentes de la distinction forte que l'on peut établir entre libéralisme et capitalisme, ce dernier faisant au contraire reposer l'économie sur un mécanisme d'accumulation du capital qui n'a aucune limite.

On ajoutera que la mise en place du capitalisme boursier dans les cinquante dernières années a singulièrement renforcé la position du capital, les transactions auxquelles il donne lieu étant démultipliées par la voie des placements dérivés et indexés : dans ce schéma il devient souvent plus rationnel pour l'entreprise d'augmenter sa marge ou d'acheter un concurrent que d'augmenter sa production. Ceci a débouché sur un changement de paradigme de référence, la concentration du pouvoir l'emportant dans le champ économique. Une illustration postérieure à la parution du livre en est fournie par le « to big to fail » concernant la banque et l'assurance durant la crise financière de 2007, qui est l'exact opposé du corpus libéral (« If you are too big, the state must make you fall or break you up »). La mise en place des GAFAIM est une autre illustration du succès avec lequel les entreprises peuvent désormais se déployer dans un cadre en contradiction flagrante avec le corpus libéral qui voudrait que la concurrence assure une atomisation des acteurs et limite les positions de pouvoir.

Le dernier point d'analyse a trait à la place de l'État, place qui occupe les deux derniers des cinq livres de *La Richesse des nations*. La position libérale est sans conteste celle d'un État modeste, en opposition claire et assumée à l'État absolutiste de l'époque et sur le même modèle que Charles Louis de Montesquieu dans l'*Esprit des lois*. Mais, la lecture du livre V de la *Ri-*

²³ Ibid., Livre I, chapitre 9, p. 97.

²⁴ Par exemple « En réalité, les profits élevés tendent beaucoup plus à faire monter le prix de l'ouvrage que le salaire élevé. », Ibid., Livre I, chapitre 9, p. 107.

chesse des nations n'en laisse pas moins une place non-négligeable à l'État : fonctions régaliennes bien évidemment, mais aussi éducation populaire²⁵, construction des infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'économie et régulation de la banque et de l'assurance en raison de la position particulière qu'elles occupent dans le processus économique. On est loin de l'absence d'État souvent associée au libéralisme économique et la filiation avec le libéralisme politique est claire.

Dans un appendice, je propose d'ailleurs une comparaison entre la main invisible et le contrat social. Pierre Rosanvallon écrivait en 1989 « Smith est l'anti-Rousseau par excellence²⁶ », point que je conteste pour ma part en développant à l'inverse le parallélisme que l'on peut effectuer entre la mise en avant de l'économie de marché et celle de la démocratie moderne, toutes deux non-gouvernées par un extérieur qui s'imposerait à elle, même si les modalités de déploiement de cet espace gouverné directement par l'homme diffèrent. Il n'est pas ici question de détailler les arguments avancés pour ce faire dans l'ouvrage²⁷ qui s'appuient sur *le contrat social*²⁸. On signalera simplement dans que dans les deux cas c'est un processus de sortie du religieux, de désenchantement du monde qui est à l'œuvre, processus dont Marcel Gauchet a montré les ramifications très anciennes dans le christianisme²⁹ et que Dominique Méda appelle de ses vœux concernant le travail dans *Le travail. Une valeur en voie de disparition*³⁰.

Le point principal permettant d'aboutir au qualificatif d'État capitaliste se situe sur un autre plan et concerne encore une fois l'écart entre la théorie de référence revendiquée et les pratiques effectives. Les États ont été, du fait de leurs besoins financiers, des acteurs majeurs du développement des marchés de capitaux et sont à ce titre dans une position de dépendance vis-à-vis de ces marchés (qui n'a fait que s'accroître depuis la parution du livre). Mais aussi, dans un pays comme la France, l'État joue un rôle d'arbitre inattendu entre le capital et le travail : du fait du mode de financement choisi pour la protection sociale, les prélèvements obligatoires pesaient en 2006 quasiment deux fois plus sur le travail que sur le capital : pour un

²⁵ « Dans une société civilisée et commerçante, il faut que la collectivité se préoccupe de l'éducation des petites gens peut-être plus que de celle des gens d'un certain rang ayant quelque fortune. », Ibid., Livre V, chapitre 1, p. 807.

²⁶ Rosanvallon, P. (1989) *Le libéralisme économique*, Paris, Seuil, p. 3.

²⁷ Cf. appendice 1 du *Libéralisme contre le capitalisme* : « la main invisible et le contrat social », p.253-261.

²⁸ Voir Spector, C (2017) *Rousseau et la critique de l'économie politique* (Bordeaux, Presses Universitaires) pour une approche générale de la pensée économique de Rousseau, dont on retiendra en particulier que Rousseau « promeut les échanges qui profitent réellement aux parties » (p.107). Pour l'idéal proposé par Rousseau dans *La Nouvelle Héloïse*, on se reportera à Spector, C. (2007) « Rousseau : éthique et économie. Le modèle de Clarens dans *La nouvelle Héloïse* », *Cahiers D'économie Politique/Papers in Political Economy*, (53), p.27-53.

²⁹ Gauchet, M. (1985) *Le désenchantement du monde*, Paris, Gallimard.

³⁰ (1995) Paris, Aubier.

salaires coûtant 100 à une entreprise, il restait 35 au salarié après prise en compte des cotisations sociales et des impôts ; pour un revenu du capital de 100, il reste 61 après prise en compte des prélèvements obligatoires. Sur longue période, la tendance est particulièrement défavorable aux revenus du travail et ceci n'a pas de raison de surprendre plus que de mesure : si l'on se projette dans le temps très long, il est rare que les États mettent en avant une idéologie différente de l'idéologie dominante, voire ne soient pas un des principaux instruments de cette idéologie et cette idéologie a bien aujourd'hui les traits du capitalisme bien plus que ceux du libéralisme ou du socialisme.

1.2. Smith, Marx, Rawls, Braudel et Foucault à l'aune de la différenciation entre capitalisme et libéralisme

La distinction ainsi formée entre libéralisme et capitalisme s'appuie principalement sur trois auteurs dans l'ouvrage de 2006 : Adam Smith au premier chef ; Karl Marx également à de multiples reprises, et en particulier pour l'analyse de la mise en place du « Factory Act » dans *Le Capital* ; enfin, John Rawls.

Les développements de John Rawls consacrés aux cinq formes d'organisations économiques et à la manière dont elles respectent ou non la théorie de la justice s'inscrivent directement dans une distinction entre capitalisme et libéralisme, même si ce n'est pas le point sur lequel John Rawls insiste et si ces développements sont concis. Le positionnement très particulier de la théorie de la justice lui permet en effet de définir cinq types d'organisations économiques : « (a) le capitalisme du laisser-faire ; (b) le capitalisme de l'État providence ; (c) le socialisme d'État avec économie dirigée ; (d) la démocratie de propriétaires ; et finalement, (e) la socialisme libéral (démocratique)³¹ », dont seules les deux dernières répondent aux conditions nécessaires au déploiement de la justice comme équité. La qualification du deuxième type d'organisation économique, à savoir « l'État providence capitaliste » comme système ne permettant pas d'assurer la justice comme équité fournit un point d'accroche particulièrement utile

³¹ Rawls, J. (2001) *Justice as Fairness. A Restatement*. Harvard, Belknap Press ; traduction française sous le titre *La Justice comme équité. Une reformulation de la théorie de la justice*, Paris, La découverte, 2003, p. 188-194.

pour la distinction entre capitalisme et libéralisme. Dans les analyses que j'en tire, l'État providence capitaliste laisse d'abord jouer le modèle économique pour venir par après réparer les dégâts qu'il cause au plan social³².

Si la thèse défendue dans *Le libéralisme contre le capitalisme* est originale au sens littéral et si je n'ai ainsi pas trouvé d'ouvrages (antérieurs à 2006) faisant état de l'opposition que l'on peut opérer entre les termes de libéralisme et de capitalisme, la source la plus proche de cette thèse est à mon sens fournie par *La dynamique du capitalisme*³³ de l'historien Fernand Braudel, dont je rends compte dans l'article publié dans *Le Débat* en 2010³⁴. Ce texte, reprenant trois conférences qu'il fit à l'université John Hopkins en 1976, positionne le propos développé dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* en cours de parution³⁵ et met très clairement en avant « deux types d'échanges : l'un terre à terre, concurrentiel puisque transparent ; l'autre supérieur, sophistiqué, dominant ». Si le premier type d'échange n'est pas qualifié de libéral, le second l'est de capitaliste. L'opposition entre ces deux types d'échanges est clairement marquée : le capitalisme « s'appuie toujours, obstinément sur des monopoles de droit ou de fait, malgré les violences déchaînées à ce propos contre lui. L'organisation, comme l'on dit aujourd'hui, continue à tourner le marché. » Mais la différence est qu'à l'époque qu'étudie Fernand Braudel (les XV-XVIII^{es} siècles) le capitalisme ne domine pas la civilisation matérielle ; il en va encore ainsi, au sens où je l'entends, au moment où il prononce ses conférences, même si les bases intellectuelles de la domination du capitalisme dans la pratique économique étaient posées au travers des travaux de Friedrich Hayek et de ceux de l'école de Chicago³⁶.

Une autre source est fournie par les cours de Michel Foucault au collège de France en 1978-1979³⁷. Foucault utilise essentiellement le terme de libéralisme avec différentes variantes (ordo-libéralisme et néo-libéralisme), un peu moins le terme capitalisme qui apparaît essentiellement dans les derniers cours. Il ne se prononce pas sur une éventuelle synonymie des qualificatifs. Il relève que l'avènement du paradigme libéral au XVIII^e siècle marque une rupture avec l'ordre ancestral et la « naturalité ». Et il entrevoit dans le modèle rhénan (l'« ordo-libéralisme ») une alternative à l'école de Chicago et au « néo-libéralisme ». Il perçoit ainsi clairement le capitalisme comme un terrain en construction, à partir d'une base, d'un « système de

³² Cf. développements des pages 267-270 du *Libéralisme contre le capitalisme* sur ce point particulier.

³³ Braudel, F. (1985) *La dynamique du capitalisme*, Paris, Arthaud.

³⁴ Charolles, V. (2010) « le capitalisme est-il libéral ? », *Le Débat*, n°161, p.88-101, p. 93.

³⁵ Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin (la publication des trois tomes s'échelonne entre 1967 et cette date).

³⁶ Hayek, F. (1941) *The Pure Theory of Capital*, Londres, Macmillan ; Hayek, F. (1960) *The constitution of Liberty*, Chicago, Chicago University Press ; Friedman, M. (1962) *Capitalism and Freedom*, Chicago, University of Chicago Press, (pour ne s'en tenir qu'à trois références majeures).

³⁷ Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil/Gallimard.

véridiction commun », celui de « la raison du moindre État ». Dans l'article paru dans *Le Débat* en 2010, je discute la frontière que trace Foucault entre libéralisme et néo-libéralisme quant au passage entre échange et concurrence. : « Pratiquement, on admet à peu près partout dans la théorie libérale, depuis la fin du XIX^e siècle, que l'essentiel du marché c'est la concurrence, c'est-à-dire que ce n'est pas l'équivalence, c'est au contraire l'inégalité. » (p.122) Cette vision de la concurrence ne me paraît en effet pas faire jouer les ressorts qu'elle occupe dans le corpus libéral, à savoir celui du moyen essentiel d'assurer l'absence de position dominante. En revanche, je partage pleinement l'idée que le néo-libéralisme (en tant que théorie développée à partir des années 1950 autour de l'école de Chicago et non, au sens historique, en tant que paradigme défini par Léon Walras et Vilfredo Pareto) constitue un déplacement, un dévoiement du libéralisme et repose sur une vision capitaliste du processus économique³⁸.

1.3. De multiples travaux sur le libéralisme ou le capitalisme et leurs développements contemporains

Au moment de la sortie du livre, à l'automne 2006, d'autres ouvrages paraissaient sur le libéralisme : *Faut-il sauver le libéralisme ?* de Monique Canto-Sperber et Nicolas Tenzer³⁹, *Histoire du libéralisme en Europe* sous la direction de Philippe Némó et Jean Petitot⁴⁰ ; quelques mois plus tôt *Montesquieu ou l'émergence de l'économie politique* de Céline Spector⁴¹ était paru et trois ans auparavant Guillaume Duval avait publié *Le libéralisme n'a pas d'avenir*⁴². La diversité de ces ouvrages montre les différences d'appréciation que ce terme pouvait engendrer. Concernant le capitalisme, *Le nouvel esprit du capitalisme* de Luc Boltanski et Eve Chiapello avait proposé en 1999, à partir de l'analyse de textes issus de la littérature managériale, une lecture des changements intervenus dans le mode de production capitaliste à partir des années 1970⁴³.

Il n'est pas question ici de procéder à une analyse exhaustive de la littérature consacrée au libéralisme et au capitalisme en tant que tels et à leurs formes qualifiées de néo-libérales,

³⁸ Charolles, V. (2010) « le capitalisme est-il libéral ? », *Le Débat*, n°161, p. 91-92.

³⁹ Paris, Nouveau collège de philosophie/Grasset, septembre 2006.

⁴⁰ Paris, PUF/Quadrige, octobre 2006. Ce livre porte sur l'histoire du libéralisme en dehors du cadre anglo-saxon.

⁴¹ Paris, Honoré Champion.

⁴² Paris, La Découverte.

⁴³ Paris, Gallimard.

ultralibérales, néo-capitalistes ou ultracapitalistes avant et après 2006 mais d'en dégager quelques traits saillants par rapport au problème qui nous intéresse, à savoir la question de la distinction à opérer entre libéralisme et capitalisme.

Tout d'abord, la revisitation de l'histoire du libéralisme et de la pensée économique depuis sa naissance jusqu'à nos jours et dans ses rapports avec la politique fait surgir de nouveaux débats : celui ouvert par Crawford Macpherson dans la relecture croisée de Thomas Hobbes et de John Locke et dans la vision incomplète de la liberté qu'il détecte chez ce dernier⁴⁴ ; celui ouvert dans le temps très long par Alain Caillé, Christian Lazzeri et Michel Senellart dans leur *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*⁴⁵, qui s'ouvrent sur les débats contemporains liés au néo-capitalisme et au néolibéralisme ; celui ouvert également par Marcel Gauchet à travers les quatre tomes de *L'avènement de la démocratie* et en particulier dans les tomes 2 et 4 qui interrogent la crise du libéralisme et le nouveau monde⁴⁶.

La question d'une rupture de la forme économique pratiquée au cours du XX^e siècle, avec des variations quant à sa datation précise, est partout présente dans ces ouvrages, rupture dont l'*Histoire du libéralisme en Europe* coordonnée par Philippe Némou et Jean Petitot permet de voir au plan théorique la naissance au travers de l'école autrichienne (école qui deviendra l'école de Chicago).

S'agissant de la manière dont qualifier cette rupture, à savoir si elle ressort du néolibéralisme ou du néo-capitalisme, les choix sont très divers, comme en témoigne le numéro 52 de la revue *Raisons politiques* dont le dossier, coordonné par Frédéric Gros, Daniele Lorenzini, Ariane Revel et Ariana Sforzini, concerne « les néolibéralismes de Michel Foucault⁴⁷ ». Dans son ouvrage, *Penser le néo-capitalisme*, Stéphane Haber assume le terme de néo-capitalisme en lieu et place de celui de néolibéralisme et met notamment en avant, au plan ontologique, la dialectique de plus en plus difficile à régler entre forces de vie et pulsion de mort à l'œuvre dans les spécificités du néo-capitalisme et de la « rationalisation stupéfiante »⁴⁸ qu'il constitue⁴⁹.

⁴⁴ Macpherson, C. B. (1962) *The Theory of possessive Individualism* ; 1971 pour la traduction française sous le titre *La théorie politique de l'individualisme possessif*, Paris, Gallimard.

⁴⁵ Dir. (2001), Paris, La Découverte.

⁴⁶ Gauchet, M. (2007) *L'avènement de la démocratie, Tome 1 La révolution moderne, Tome 2 La crise du libéralisme*, Paris, Gallimard ; (2010) *L'avènement de la démocratie, Tome 3 A l'épreuve des totalitarismes*, Paris, Gallimard ; (2017) *L'avènement de la démocratie, Tome 4 Le nouveau monde*, Paris, Gallimard.

⁴⁷ Gros, F. et al. (2013) « Introduction », *Raisons politiques*, n°52, dossier sur « les néolibéralismes de Michel Foucault », p. 5-11.

⁴⁸ Haber, S. (2013) *Penser le néo-capitalisme. Vie, capital et aliénation*, Paris, Les Prairies ordinaires, p.34.

⁴⁹ *Le capital au XXI^e siècle* de Thomas Piketti en représente, au plan économique et non philosophique, une description clinique (2013, Paris, Seuil).

Chapitre 2 : L'idéologie face à l'analyse de deux concepts aux genèses différentes

La distinction que j'opère entre capitalisme et libéralisme repose sur des éléments très simples, la question étant dès lors de comprendre pourquoi cette différence est masquée dans le débat public, qui fait du libéralisme et du capitalisme des synonymes.

2.1. La confusion idéologique entretenue entre libéralisme et capitalisme

L'idée développée dans la deuxième partie de *Du libéralisme contre le capitalisme* est que la confusion entretenue entre les deux termes relève non pas de la pratique, ni de la théorie, les pratiques et théories ressortant du capitalisme et celles ressortant du libéralisme pouvant être facilement distinguées, et que cette confusion ressortait d'un autre niveau : celui de discours ou encore de la doxa au sein desquels ces termes étaient utilisés de façon indifférente.

Cette synonymie au niveau du discours peut s'analyser en termes de ruse de la raison ou de l'histoire, sur une forme hégélienne car elle a pour effet de ne pas permettre de faire du libéralisme une alternative au capitalisme, servant ainsi les intérêts de l'économie capitaliste. Ce capitalisme honteux en quelque sorte a pour lui deux faits importants. Il s'agit, d'une part, de ce que j'appelle le réel voilé : la réalité est d'une très grande complexité par rapport à la présentation classique de l'économie et aux distinctions nettes qu'elle établit entre le capital et le travail ; les chefs d'entreprises sont désormais des salariés dans la plupart des grandes entreprises et nombre de salariés détiennent des actions que ce soit de leur entreprise ou via des fonds communs de placements. La préférence pour le capital n'a donc pas un effet simple. On peut y ajouter le rôle joué par la puissance publique, qui va effectivement au-delà des préconisations du libéralisme classique avec la protection sociale, ainsi que la valeur centrale accordée au travail qui recouvre la réalité de son absence de valeur au plan financier. La complexité du réel joue en quelque sorte le rôle d'amortisseur par rapport à des règles économiques clairement en retrait par rapport au monde de la vie, pour utiliser ce terme de Edmund Husserl, et rendent

d'autant plus délicates les formes de la reconnaissance comme l'analyse en particulier Christian Lazzeri⁵⁰.

Le deuxième fait est d'ordre théorique : il concerne le déplacement opéré par l'économie néolibérale par rapport à l'économie libérale, l'usage du terme de néolibéral suggérant une continuité, qui ne me semble pas de mise. Assez simplement au début de leur ouvrage d'introduction à la macroéconomie néoclassique, Miller et Upton posent que la distinction traditionnelle opérée entre trois facteurs de production, le capital, le travail et la terre, n'a pas de sens, l'unique facteur de production étant le capital dont toute richesse dérive⁵¹. C'est là une rupture de sens fondamentale avec ce que nous avons pu voir du libéralisme des origines, rupture qui a évidemment de très nombreuses conséquences. Sous cette forme, le standard néo-libéral, ou encore néoclassique, se positionne plus du côté du capitalisme que de celui du libéralisme théorique, sans toutefois l'admettre.

L'analyse à laquelle je procède de ce troisième terme de l'économie qu'est l'idéologie est qu'elle se développe avec une certaine indépendance par rapport aux faits, aux théories et à l'histoire. Largement partagée et intériorisée dans la confusion qu'elle opère entre libéralisme et capitalisme et ne pouvant susciter en retour qu'une opposition radicale, cette idéologie s'avère *in fine* peu démocratique. De fait, le discours économique se présente largement sous le mode de l'impuissance et non du choix entre des alternatives ; l'impuissance par rapport à la contrainte extérieure en est un ressort essentiel.

Mais, s'il est vrai que la mondialisation a changé les règles du jeu économique, il est en revanche erroné de prétendre que ce genre de phénomène est nouveau et frappe d'impuissance toute forme de politique économique : la transformation de l'économie de subsistance locale en Angleterre au XVII^e siècle en une industrie nationale est d'une nature comparable à la transition réalisée au XX^e siècle entre une économie nationale et une économie internationalisée. Elle s'est de même heurtée à de nombreuses oppositions de la part du patronat anglais, décrites dans *Le Capital* de Marx, pour maintenir des droits différenciés par cantons et ne pas mettre en place de régulation au niveau national, régulations qui ont quand même été adoptées au bénéfice des salariés et qui ont débouché sur une période de grande prospérité. Dès les débuts de la division du travail, c'est-à-dire pour les traces écrites que nous en avons dans l'Antiquité, celle-ci est appréhendée comme une dépossession, même si c'est sur elle que repose le développement de

⁵⁰ Lazzeri, C. et al. (dir.) (2012), *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Nanterre, Presses Universitaires ; Caillé, D. et Lazzeri, C. (2009) *La reconnaissance aujourd'hui*, Paris, CNRS.

⁵¹ Miller, M. et Upton, C. (1986) *Macroeconomics, a neoclassical Introduction*, Chicago, University of Chicago Press.

la sphère économique. Un regard sur le temps long, tel que le porte en particulier Marcel Gauchet dans les quatre tomes de *L'avènement de la démocratie*⁵² est ressource qui permet de déjouer les impasses dans lesquelles l'idéologie peut nous plonger.

Or, la place dominante prise par l'économie aujourd'hui rend la thématique de l'impuissance beaucoup plus nocive pour le fonctionnement de la société, transformant l'impuissance extérieure en contrainte intérieure. Entre les trois formes de participation distinguées par Albert Hirschman, « exit », « voice » et « loyalty », dans des sociétés marquées par le chômage de masse et la crainte de l'exclusion qui s'ensuit, la voie de la parole devient presque impraticable, laissant place à la seule résignation dans une loyauté forcée⁵³. C'est également ce que dénonce Frédéric Gros dans *Désobéir* lorsqu'il évoque la *doxa* selon laquelle « on ne va pas contre la réalité des chiffres » et qui justifie le creusement des inégalités, « car les lois de l'économie et celle de Dieu se ressemblent, flottant dans cette transcendance qui les fait se confondre, propageant une inéluctabilité qui *s'impose* à tous sans exception, comme le temps qu'il fait et la mort qui viendra⁵⁴».

2.2. Arendt et Popper

C'est à partir de ces points que je parviens à analyser l'idéologie économique comme un « totalitarisme mou ». Je m'appuie pour ce faire sur la manière dont Hannah Arendt définit le totalitarisme dans *Le système totalitaire* : « Une idéologie est très littéralement ce que son nom indique : elle est la logique d'une idée. ». Elle met alors en avant « trois éléments spécifiquement totalitaires qui sont propres à toute pensée idéologique » : leur tendance à ne pas rendre compte de ce qui se transforme dans leur prétention à tout expliquer, la manière dont elles s'affranchissent de l'expérience en affirmant l'existence d'une réalité plus vraie, enfin l'accomplissement de cette émancipation de la pensée à l'égard de l'expérience au moyen de certaines méthodes de démonstrations, procédant ainsi avec une cohérence qui n'existe nulle part dans la réalité. Et Hannah Arendt de conclure : « Ce qui, dans le monde non totalitaire, prépare les

⁵² Cf. référence à la note 46.

⁵³ Hirschman, A. (1970) *Exit, Voice and Loyalty*, Cambridge, Harvard University Press.

⁵⁴ Gros, F. (2017) *Désobéir*, Paris, Albin Michel/Flammarion, p. 12.

hommes à la domination totalitaire, c'est le fait que la désolation, qui jadis constituait une expérience limite, subie dans certaines conditions sociales marginales, telles que la vieillesse, est devenue l'expérience quotidienne des masses toujours croissantes de notre siècle⁵⁵. »

De fait, la contestation que connaît l'économie sur le plan politique ne fait généralement pas de distinction entre les faits, les théories et les discours, reprenant ainsi en creux l'idéologie économique qui repose sur la confusion entre ces trois termes, et rendant la critique impuissante. À l'époque de la sortie du livre, l'altermondialisme se proclamait ainsi anti-libéral. Sa première revendication consistait néanmoins dans le droit à la propriété pour les paysans des pays d'Amérique du Sud, d'Afrique ou d'Asie, la deuxième dans la mise en place d'une taxe sur les mouvements de capitaux. C'était donc clairement le capitalisme qui était visé. Depuis les mouvements contestataires ont d'ailleurs modifié leur langage, l'anticapitalisme ayant pris le relais de l'antilibéralisme comme mot d'ordre. Le livre, paru en 2006, et ses retombées dans la presse et les médias, s'il m'a valu des débats très vifs avec les tenants du néolibéralisme (Pascal Salin notamment), a été en effet débattu dans les sphères altermondialistes, tout en suscitant également l'intérêt du côté des entrepreneurs, pour certains peu à l'aise avec la financiarisation de l'économie. Il a également été étudié et l'est toujours dans le monde universitaire : la thèse que je défends est présentée dans certains manuels, dans l'article consacré au libéralisme dans Wikipédia, le livre a été par exemple l'un des deux livres proposés au programme du concours d'entrée à Sciences-Po Grenoble en 2007 en théorie politique ; des groupes de recherches (à Dauphine, aux Mines, aux Bernardins en particulier mais aussi sur le continent nord-américain⁵⁶) s'y sont également intéressés. Bref, douze ans après la publication de l'ouvrage, les étudiants disposent de matériaux, en ligne notamment, issus du livre qui leur permettent de se forger une idée sur la différence entre libéralisme et capitalisme et je dois dire que j'en suis très heureuse.

Il n'en reste pas moins que, si on enregistre des progrès dans le champ conceptuel, la situation matérielle reste toujours aussi obstruée, rendant toujours aussi urgente la tâche de penser l'économie sous une forme ouverte. Il me semble que pour ce faire l'aborder sous l'angle philosophique peut être particulièrement fécond et je me réfère à ce titre à la critique philosophique de la société fermée opérée par Karl Popper dans *la Société ouverte et ses ennemis*⁵⁷.

⁵⁵ Arendt, H. (1951) *Totalitarianism*, New York, Harcourt, Brice & Co ; 1972 pour la traduction française sous le titre *Le système totalitaire*, Paris, Seuil, p.216-217.

⁵⁶ Pauchant, T. C. (2016) « Adam Smith's four-stages Theory of socio-cultural Evolution ». *The Adam Smith Review*, 9, p.49-75.

⁵⁷ Popper, K. (1962) *The open Society an its Enemies*, Londres, Routledge ; 1979 pour la traduction sous le titre *la société ouverte et ses ennemis*, Paris, Seuil.

2.3. Un éclairage sur l'usage des deux termes dans le débat public

Je rappellerai maintenant la genèse des termes *libéralisme* et *capitalisme* avant de procéder à l'analyse de leur usage dans deux journaux français, éléments qui pourraient venir compléter l'appareil critique présenté sous forme d'appendices dans une édition révisée du *Libéralisme contre le capitalisme*.

Selon le dictionnaire historique de la langue française⁵⁸, le terme « libéral » est attesté pour la première fois comme terme politique en 1750 (d'Argenson) et joue un rôle important à partir de la révolution et durant le XIX^e siècle, moment où le *parti libéral* s'oppose aux conservateurs et monarchistes, puis également aux socialistes (1848). « Il recouvre également un concept économique né d'une réaction envers les contraintes du colbertisme (cf. concurrence), élaboré par les physiocrates (1758, Quesnay) et modelé par la réflexion d'Adam Smith (1776)⁵⁹. » Le terme de « libéralisme » apparaît chez Maine de Biran (1816 ; 1818) d'abord comme définition de la doctrine des libéraux français et a pris ensuite son sens moderne en politique et en économie par opposition à étatismes et à socialisme. Les mots « antilibéral » et « antilibéralisme » sont respectivement attestés en 1815 et 1842 pour désigner l'opposition au libéralisme.

Le terme « capitalisme » apparaît à la même époque (1753) mais d'abord pour désigner les personnes qui possèdent des richesses. Sa définition moderne sous le sens de système capital est plus récente (1842 chez Richard de Radonvilliers), historiquement liée à la révolution industrielle et se répand dans la seconde moitié du XIX^e siècle en français, anglais et allemand. Il sert notamment à Pierre Leroux (1848) et à Auguste Blanqui (1869) pour exprimer l'opposition capital-travail et le concept sera fortement marqué par la critique marxiste. « L'opposition *capitalisme* (souvent associée à *libéralisme*) - *socialisme*, très forte au début du XX^e siècle et plus encore entre 1945 et 1980 environ, tend aujourd'hui à s'atténuer⁶⁰. » L'adjectif anti-capitaliste est attesté quant à lui depuis 1845 chez Pierre-Joseph Proudhon.

Une recherche sur la fréquence du recours aux termes libéralisme et capitalisme dans la presse permet de mieux cerner l'usage de ces termes ainsi que, par le biais des termes qui y sont

⁵⁸ Ray, A. (dir) (1998) *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Robert.

⁵⁹ Ibid., p.2012.

⁶⁰ Ibid., p.614.

associés ainsi que les connotations qu'ils comportent. De telles recherches n'étaient pas possibles au moment où l'ouvrage est paru ; elles le sont maintenant⁶¹. Les données qui suivent sont en effet tirées d'une plateforme BTLC (Diwersy *et al.*)⁶² en cours de développement qui permet d'interroger un corpus numérisé du *Figaro* avec trois coupes historiques pour ce journal (1890-1895-1896 d'une part, la période 1936 à 1938 d'autre part, et enfin l'année 2002), ce qui permet de disposer d'une profondeur temporelle significative. Pour le *Monde*, dont la publication est plus récente, huit coupes permettent de suivre l'usage des termes du début de la parution du journal (1944-1949, jusqu'à la période 2010-2015, les sept autres coupes représentant l'ensemble du corpus du journal par dizaine d'années : 1950-1959, etc.).

Les résultats portent sur les termes « libéralisme », « capitalisme », « libéral » et « capitaliste », la recherche effectuée sur les occurrences spécifiques des termes néo-libéralisme, ultra-libéralisme et néo-capitalisme n'ayant pas donné de résultats (2 occurrences de néo-libéralisme dans *le Figaro* 2002, aucune pour les autres périodes).

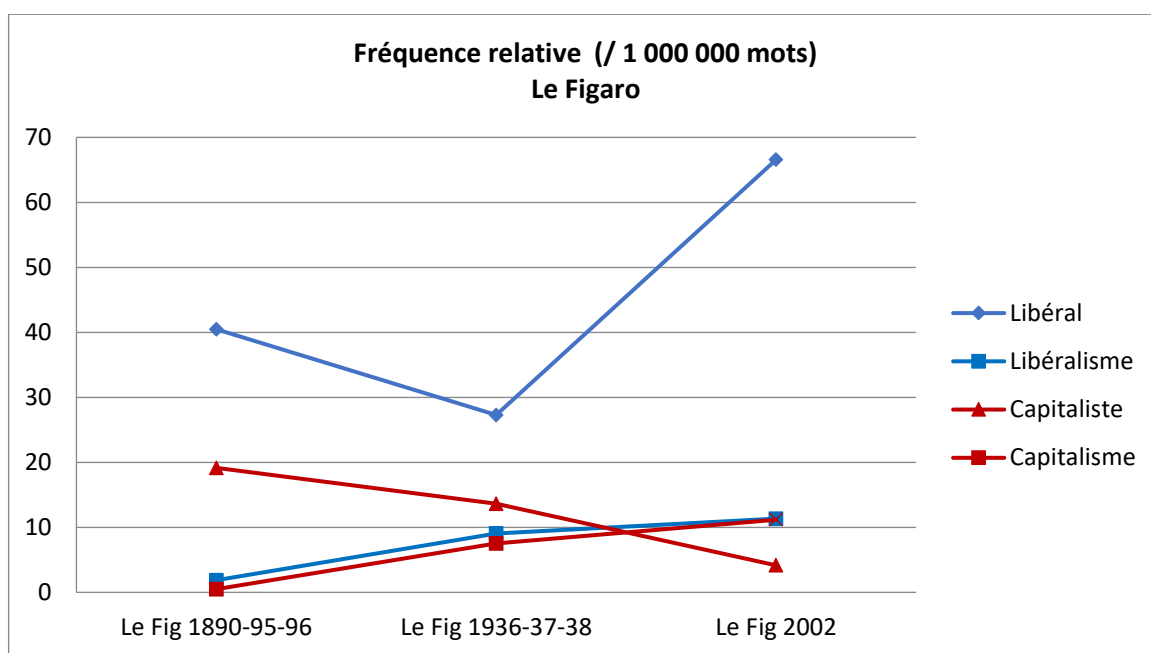
Dans le graphique ci-dessous concernant *le Figaro*⁶³, on voit que la fréquence du recours aux termes de « libéralisme » et de « capitalisme » (par millions de mots) est très semblable, par exemple, en fréquences absolues, 338 occurrences pour « libéralisme » et 333 pour « capitalisme » en 2002. Le recours à ces termes évolue positivement sur une période de plus de cent ans également de façon très congruente. Ce résultat donne corps à l'idée d'un usage relativement indifférencié des deux termes et de plus en plus fréquent.

⁶¹ Dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski, L. et Chiapello, E., 1999, Paris, Gallimard), l'analyse du discours du management s'appuie sur le traitement d'un corpus de mille pages effectué avec le logiciel Prospero©.

⁶² Université de Montpellier. Je les remercie très chaleureusement de m'avoir permis d'utiliser ce corpus ainsi que le Lattice (UMR 8094) de m'avoir permis d'en faire les extractions pertinentes.

⁶³ Les données ici produites ne peuvent pas être citées ou reprises sans autorisation des personnes ayant développé le modèle.

Graphique n°1



Source : Valérie Charolles à partir de la plateforme BLTC.

Le recours à l'adjectif « capitaliste », bien plus important que l'usage du terme « capitalisme » à la fin du XIX^e siècle baisse sensiblement durant la période. L'usage du terme « libéral », très développé, est beaucoup plus complexe à analyser en raison de la polysémie de cet adjectif. Il supposerait de passer par un examen qualitatif des conditions dans lesquelles les vocables étudiés sont utilisés.

Le modèle permet également de répertorier et classer en fonction de leur occurrence, dans une fenêtre de taille variable (nombre de mots à gauche et/ou à droite) de mots, les co-occurents les plus fréquents du terme pivot faisant l'objet d'une recherche, et ce en fonction de leur fréquence relative par rapport à leur fréquence normale dans le vocabulaire utilisé à l'époque considérée⁶⁴. Nous avons choisi, en référence aux pratiques les plus usuelles dans le cadre des analyses linguistiques, de retenir les 20 premiers noms communs et adjectifs co-occurrents dans une fenêtre de 50 mots avant et 50 mots après l'usage du terme étudié. Les résultats pour le Figaro sont les suivants (des co-occurents n'apparaissent que s'ils sont significatifs).

⁶⁴ Pour une illustration de cette méthode en « loglikelihood » et des résultats qu'elle permet, voir Chandelier, M., Steuckardt, A., Mathevet, R., Diwersy, S., et Gimenez, O. (2018) « Content analysis of newspaper coverage of wolf recolonization in France using structural topic modeling », *Biological Conservation*, Volume 220, p.254-261.

Tableau n°1 : co-occurents Le Figaro (1890-2002)

Libéralisme			Libéral		
1890, 1895-96	1936-37-38	2002	1890, 1895-96	1936-37-38	2002
esprit	économique	économique politique libéral social gauche droite liberté idéologique doctrine sauvage	parti conservateur progressiste gouvernement irlandais ministériel démocrate canton constitution indépendant	parti synagogue culte profession union spécial flamme service libre souvenir	parti démocratie profession médecin droite infirmier mondialisation candidat politique

Capitalisme			Capitaliste		
1890, 1895-96	1936-37-38	2002	1890, 1895-96	1936-37-38	2002
0	sanction crise profit intérêt économique classe pays régime	mondialisation rhénan économie capitaliste anglo-saxon gauche entreprise socialisme libéralisme vache modèle économique	tirage lot marché calendrier placement financier banque valeur bilan journal officier échéance titre	hausse valeur régime propriété capital rente dévaluation fonds considération action	système capitalisme communisme parti économie monde libéral modèle entrepreneur mondialisation chinois Russie

Source : Valérie Charolles à partir de la plateforme BLTC. Nota : l'occurrence du terme « vache » en 2002 est très probablement liée à la crise de la vache folle, qui a eu son pic au début des années 2000.

S'agissant du terme « libéral », on relève que, s'il est durant toute la période utilisé dans un contexte politique, il est de plus en plus fréquemment associé aux professions dites libérales, rendant l'analyse des fréquences de ce terme délicate par rapport à l'objet qui nous occupe, à savoir la question d'une différenciation entre libéralisme et capitalisme, malgré la synonymie idéologique souvent pratiquée entre les deux termes. La forte augmentation de la fréquence relative du recours au terme « libéral » n'est donc pas interprétable aisément pour notre cadre d'analyse.

Pour les trois autres items, l'analyse des co-occurents est bien plus aisément interprétable : l'adjectif « capitaliste » est à la fin du XIX^e siècle utilisé dans l'environnement restreint des opérations en capital (mise sur le marché par lot, tirage de bons, échéances de titres, officiers

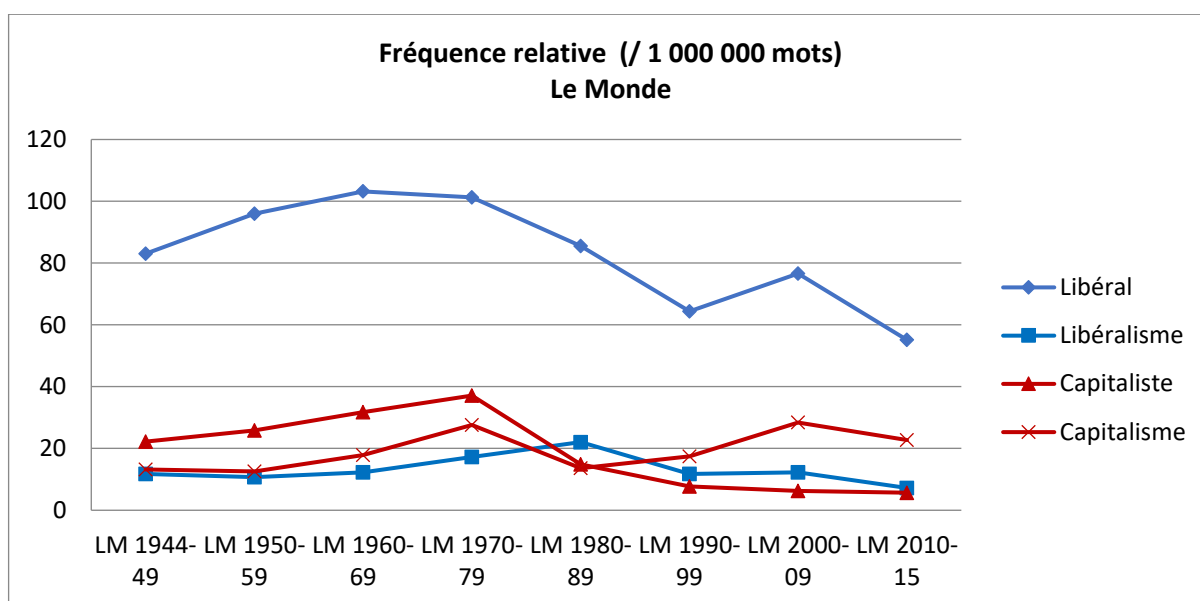
de la bourse, ...) et aucun co-occurent ne ressort pour le terme « capitalisme » ; le seul co-occurent qui apparaît pour le « libéralisme » est son esprit.

Durant la période de l'immédiat avant-deuxième guerre mondiale, marquée par l'effet de la crise de 1929, l'usage de l'adjectif « capitaliste » apparaît dans des contextes qui vont au-delà des opérations boursières et celui de capitalisme est lié à un halo comprenant la crise, les sanctions économiques, les classes sociales, les régimes et pays où le capitalisme est pratiqué. À cette période, le « libéralisme » change de co-occurent, celui-ci étant désormais l'adjectif économique : le terme de libéralisme est en train de s'imposer dans le débat public plus dans son versant économique que dans son versant politique, d'autres termes prenant vraisemblablement sa place sur ce terrain (démocratie, république, ...).

Pour la période la plus récente, la palette des termes entourant le « libéralisme » se diversifie (économique, politique, libéral, social, gauche, droite, liberté et également idéologique, doctrine et sauvage), montrant à la fois une certaine polysémie, politique et économique du terme, une certaine indistinction de son ancrage politique mais aussi la présence de débats concernant son caractère de doctrine, sa nature sauvage ou idéologique, dans une période où c'est bien souvent la forme incarnée par le néo et l'ultralibéralisme qui est présentée sous les traits du libéralisme. Les co-occurents du « capitalisme » font apparaître en premier lieu la mondialisation, mais aussi les termes de rhénan, anglo-saxon, ainsi que celui de gauche et de socialisme. Le libéralisme y figure. Si l'on tient compte également des co-occurents de « capitaliste », l'idée d'un modèle ou système capitalisme, dans un cadre mondialisé mais avec des acteurs spécifiques (les chinois, la Russie, les anglo-saxons) est le paysage d'ensemble qui ressort.

Concernant le journal *le Monde*, les résultats sont les suivants, selon la même méthode mais pour une période plus récente :

Graphique n°2



Source : Valérie Charolles à partir de la plateforme BLTC.

Entre 1944 et 1949, la fréquence relative des termes « libéralisme » et « capitalisme » est identique. Elle va évoluer par la suite différemment. Dans les années 70, c'est le terme de « capitalisme » qui domine, dans les années 80 celui de « libéralisme ». Son usage va ensuite décroître régulièrement alors que celui de « capitalisme » s'affermir pour atteindre un pic dans les années 2000 et aboutir entre 2010 et 2015 à une fréquence relative trois fois plus élevée pour le terme capitalisme que pour celui de libéralisme, soit 264 occurrences pour « libéralisme » et 833 pour « capitalisme ». Le terme de « capitaliste » subit le même sort que dans *le Figaro*, voyant sa fréquence, élevée en début de période et en hausse jusqu'à la fin des années 1970, baisser fortement depuis. Le terme de « libéral », toujours difficile à interpréter, est très fréquemment utilisé, quoiqu'un peu moins en fin de période (2 017 occurrences).

L'analyse des co-occurrences de ces termes, réalisée pour la période 2000-2009, est, là encore, riche d'enseignements :

Tableau n°2 : co-occurents Le Monde (2000-2009)

libéralisme	libéral	capitalisme	capitaliste
bourgeois	démocratie	économie	développement
idéologique	parti	mondialisation	projet
économique	président	social	système
attitude	centriste	critique	libéral
libéral	coalition	nouveau	socialiste
révolution	droite	familial	monde
vrai	profession	règle	société
système	député	communiste	
social	chrétien	actionnaire	
gauche	gauche	secteur	
économique	opposition	rhénan	
		inégalité	
		italien	
		syndicat	

Source : Valérie Charolles à partir de la plateforme BLTC.

Le terme « libéral » apparaît dans ce journal largement dans le contexte d'une analyse politique et n'est pas fortement associé aux professions libérales. Le mot « libéralisme » est lui clairement lié à la sphère économique et les termes qui sont en relation avec lui montrent la diversité des questions en jeu lorsqu'il apparaît : idéologique, bourgeois, attitude mais aussi révolution, vrai, système social et gauche. Une recherche plus poussée pourrait permettre de mieux qualifier des relations (complémentaires ou oppositionnelles) mais il est saillant de constater que les termes idéologiques et bourgeois se distinguent comme premiers co-occurents, que la question de la vérité figure parmi ces co-occurents, tout comme les termes de social et de gauche. On relèvera enfin la présence du terme révolution, faisant écho à la révolution néo-libérale née dans les années 1980 (même si le terme néo-libéralisme ou ultra-libéralisme n'est pas utilisé dans le journal de façon suffisamment fréquente pour pouvoir en faire une analyse).

Le terme « capitalisme », sans surprise d'abord lié à celui d'économie, est en deuxième lieu corrélé à celui de mondialisation. Social, critique et nouveau accompagnent également son usage avec une fréquence qui montrent les débats existants sur l'évolution du « développement » du capitalisme (premier co-occurent de l'adjectif capitaliste). Des termes servant à en décrire certaines formes ou acteurs (capitalisme familial, rhénan, italien, actionnaire) y sont associés ainsi que le mot de règle. Et on relève, parmi ces co-occurents, les termes de commu-

nisme, d'inégalité et la présence du terme syndicats, très certainement sous la forme d'une opposition au capitalisme. L'adjectif « capitaliste » recouvre non pas la qualification d'une personne mais bien plutôt la définition d'une société, d'un monde, d'un système, d'un projet, qui peut apparaître dans des contextes où les termes de libéral et de socialiste sont présents. Et il est qualifiée en premier lieu comme en développement.

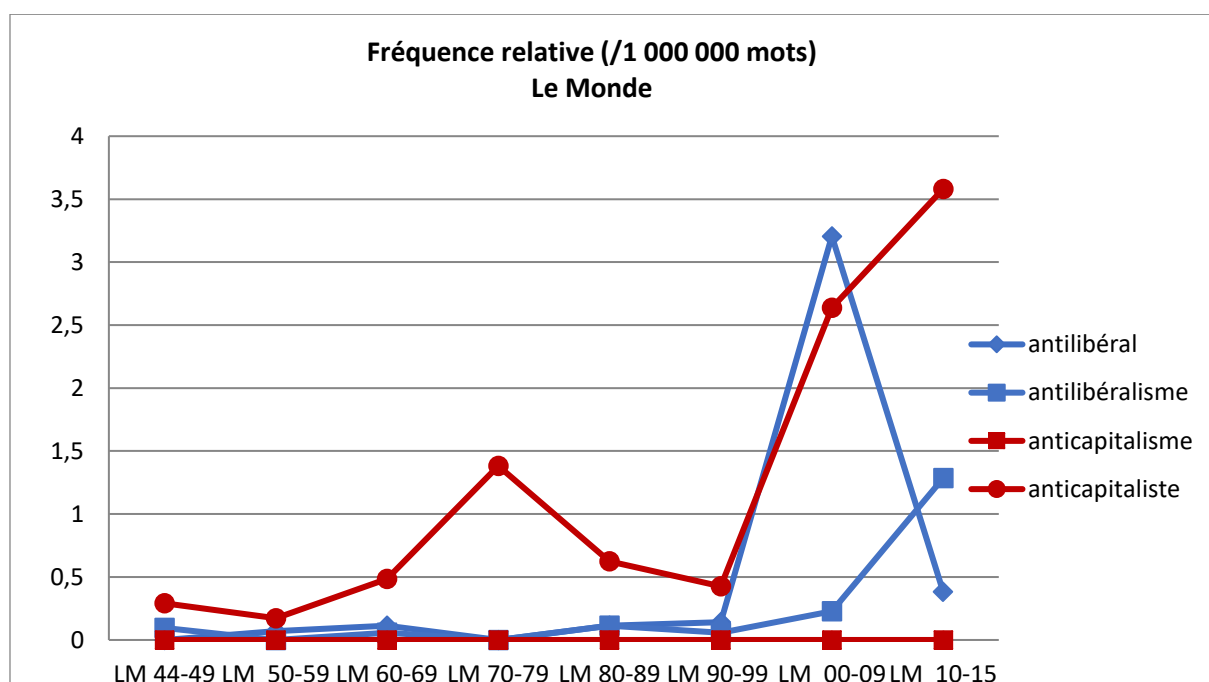
Pour achever cette analyse, on a également examiné les occurrences des termes visant à qualifier l'opposition au capitalisme et au libéralisme, au travers de l'usage des vocables antilibéral et antilibéralisme, d'une part, anticapitaliste et anticapitalisme d'autre part (les recherches sur antilibéraliste et anticapital n'ayant révélé aucune occurrence). La recherche effectuée sur le journal *Le monde* de 1944 à 2015 est particulièrement illustrative du propos défendu dans *le Libéralisme contre le capitalisme*.

En valeurs absolues, les termes qualifiant l'anti-libéralisme sont présents dès l'origine mais extrêmement peu usités jusqu'à la fin des années 1990 ; dans les années 2000 à 2009, ils prennent une ampleur beaucoup plus nette ; enfin sur la période 2010-2015, leur usage chute nettement : l'usage moyen par an des termes qualifiant l'anti-libéralisme est divisé par cinq par rapport à la décennie précédente.

La situation est inverse s'agissant des termes qualifiant l'anticapitalisme : eux aussi présents dès 1944, quoique peu utilisés, ils connaissent un premier rebond significatif dans les années 1970, puis leur usage s'estompe dans les années 1980 et 1990. Dans les années 2000 à 2009, l'anticapitalisme réapparaît dans le vocabulaire utilisé dans le journal avec force (deux fois plus d'occurrences que dans les années 1970) mais son utilisation est moins fréquente que celle des termes qualifiant l'antilibéralisme. La tendance à un usage de plus en plus marqué des termes qualifiant l'anticapitalisme se renforce dans les années 2010-2015 : l'usage moyen par an des termes qualifiant l'anticapitalisme est multiplié par deux et demi. Dans cette dernière période (2010-2015), pour la première fois, l'anticapitalisme est plus cité que l'anti-libéralisme.

L'examen de la fréquence relative de ces termes par millions de mots présents dans le journal illustre ces tendances très marquées.

Graphique n°3



Source : Valérie Charolles à partir de la plateforme BLTC.

Que tirer de ces analyses au regard de la thèse principale développée dans *Le libéralisme contre le capitalisme*, à savoir l'idée qu'il y aurait une synonymie entre libéralisme et capitalisme dans le domaine économique qui n'a pas lieu d'être sur un plan conceptuel et pratique et qui relève de l'idéologie, le capitalisme avançant en quelque sorte masqué derrière les promesses du libéralisme ?

Pour résumer apparaît d'abord la variabilité des contextes auxquels ces termes sont associés selon les périodes : pour le « capitalisme », la crise dans les années 1930 et la mondialisation dans la période récente ; pour le « libéralisme », son esprit à la fin du XIX^e siècle, les tensions religieuses à la fin des années 1930 et la dominante économique que le terme a pris depuis mais avec le maintien d'un référentiel politique plus large. Le corpus le plus récent fait ressortir des références marquant les critiques ou oppositions adressées à ces deux modèles ou systèmes : communisme et libéralisme sauvage pour *le Figaro* en 2002 ; idéologie et question de vérité s'agissant du libéralisme dans *le Monde* entre 2000 et 2009, critique et inégalité s'agissant du capitalisme.

En termes d'usage des termes, trois constats s'imposent : d'abord, la forte prégnance du terme « libéral » qui l'emporte dans la durée sur tous les autres termes analysés mais qui n'est pas cantonné à la qualification du système économique. Ensuite, la baisse du recours au terme « capitaliste » au profit du terme « capitalisme ». Enfin, sur longue période (*Le Figaro*), une

même fréquence relative de l'usage des termes « libéralisme » et « capitalisme », certes dans des contextes qui diffèrent pour partie ; et sur une période plus courte et plus récente (*Le Monde*), des usages de ces termes évoluant dans le sens d'une reconnaissance de plus en plus marquée du système capitaliste comme forme de l'économie contemporaine. Le capitalisme s'assume donc de plus en plus en tant que tel et s'impose comme un terme décrivant le monde plus que comme un adjectif adjoint à une certaine forme de réalité.

Chapitre 3 : Une perspective constructiviste post-rawlsienne et ancrée dans l'analyse wittgensteinienne des jeux de langage

3.1. Penser l'économie

La troisième partie du *Libéralisme contre le capitalisme* vise à « penser l'économie ». Elle invite à faire bon usage des mathématiques dans le champ de la science économique. La science économique s'est en effet, avec la mise en place du marginalisme, très rapidement mathématisée, faisant avec le postulat de rationalité des comportements économiques, coïncider l'*homo oeconomicus* avec un point sur un plan. Cette mathématisation s'est accompagnée, chez les néoclassiques, d'une stylisation des faits économiques autour de présupposés impossibles à réunir (on peut citer à cet égard la théorie des anticipations rationnelles). Elle a donné lieu à des modélisations qui servent d'outil de prévision mais qui sont beaucoup trop frustes pour tenir compte de la variété des comportements effectivement rencontrés dans la réalité. S'il existe dans les faits une très grande diversité de travaux académiques dans le champ économique, avec une opposition très claire entre économie orthodoxe et hétérodoxe et une forte tradition en ce sens en France, notamment autour de la théorie de la régulation, l'économie orthodoxe n'en tient pas moins le devant de la scène, scène sur laquelle comme le note David Gordon, elle n'affiche pas les différences qui peuvent la traverser quant aux préconisations de politiques publiques sur lesquelles elles peut déboucher⁶⁵.

À cet égard, l'économie se présente de manière singulière dans le champ épistémologique : elle ne se limite pas à la description d'une réalité qu'elle n'a pas créée mais formule également des préconisations très précises sur la manière dont cette réalité doit évoluer.

Le recours à la mathématisation, facilité par le fait que l'économie se matérialise dans des échanges monétaires ou des écritures comptables, peut masquer la réalité de la situation de la science économique dans le champ scientifique : il s'agit d'une science de l'homme, en l'occurrence des comportements humains dans la sphère économique. Cette jeune science à l'aune

⁶⁵ Gordon, D. (1994) "Twixt the cup and the lip: mainstream economics and the formulation of economic policy", *Social Research*, (1), p.1-33.

de l'histoire a choisi pour débiter d'avoir recours à un postulat, celui de la rationalité des acteurs économiques, entendue comme la maximisation de leur utilité. Je développe dans le livre l'idée que le paradigme issu de ce postulat peut basculer, comme celui étudié par la science physique l'a fait au XX^e siècle, partant pourtant d'une histoire bien plus longue.

Cette entrée en matière permet d'ouvrir le chemin à la définition du champ économique comme ce que j'appelle une construction et la métaéconomie comme l'étude de cette construction et de porter la critique sur ce que l'on peut appeler l'économisme, comme le fait Emmanuel Picavet⁶⁶. La construction économique repose sur différentes strates qui se chevauchent et parfois se contredisent : pratique, théorie rendant compte de cette pratique, règles formalisant le jeu économique, idéologie ou discours entourant le champ économique. Nous sommes ainsi à l'origine des faits économiques, c'est en tout cas l'idée que je défends, non seulement par nos comportements mais aussi par les discours et les théories qui en rendent compte et par les règles que nous avons élaborées. C'est en ce sens que l'on peut dire que l'économie est une construction : c'est la manière dont nous organisons la sphère marchande à tous ses niveaux.

Je souhaite ici revenir sur ce que j'ai présenté en introduction comme l'axe majeur défendu dans *Le libéralisme contre le capitalisme* en termes de forme philosophique, à savoir une perspective constructiviste, ancrée dans la lecture du second Wittgenstein.

3.2. Le constructivisme de Rawls et la question de l'ontologie et de la métaphysique implicites de la justice comme équité

Je développerai d'abord la critique formulée dans l'ouvrage à l'encontre du constructivisme politique revendiqué par John Rawls⁶⁷. Dans l'ouvrage, je défends notamment l'idée de la théorie de la justice, telle que John Rawls l'a formulée en 1971 puis reformulée par la suite⁶⁸, repose sur une métaphysique implicite. Dans *lectures 1 autour du politique*, Paul Ricœur critique la théorie de la justice sur le même plan : il lui reproche de ne permettre que le dévoilement

⁶⁶ Picavet, E. (2001) « Faut-il lutter contre l'économisme ? », *Cités*, 6 (2), p.159-171.

⁶⁷ Pour une vision de la théorie de la justice par rapport à la question du débat politique, Picavet, E. (2006) « La doctrine de Rawls et le pluralisme comme *modus vivendi* », *Revue internationale de philosophie*, 237 (3), p.369-386.

⁶⁸ Rawls, J. (1971) *A theory of justice*, Cambridge, Harvard University ; Rawls, J. (1993) *Political liberalism*, New York, Columbia University Press ; Rawls, J. (2001) *Justice as fairness: A restatement*, Harvard, Harvard University Press.

d'une métaphysique qui est présupposée⁶⁹. Je rappelle d'abord l'argumentation de Paul Ricœur selon laquelle mettre les hommes en situation de voile d'ignorance, les mettre hors d'état de nuire socialement, ne suffira pas à régler la question du collectif. Puis, je mets en avant trois arguments pour avancer la thèse d'une métaphysique implicite dans la théorie de la justice, thèse qui va à l'encontre de ce que John Rawls a toujours revendiqué, à savoir que sa théorie était politique et non métaphysique. L'enjeu n'est pas de disqualifier la théorie rawlsienne ; le débat soulevé relève plus de la portée de la métaphysique elle-même et de savoir si une théorie philosophique, y compris de philosophie politique, peut faire l'économie d'un examen de nature métaphysique et prétendre ne reposer sur aucune notion de type métaphysique ou ontologique. L'idée défendue est que « si John Rawls arrive à organiser la délibération pour qu'elle débouche sur un consensus, c'est en fait parce qu'il a lui-même retenu un certain nombre de présupposés » (p.164).

Le premier présupposé réside dans l'idée que le collectif ne serait pas autre chose que la somme des particuliers, ce que la méthode de choix de paniers de biens sous forme de voile d'ignorance dans lequel sont placés les individus illustre clairement, même si c'est dans le cadre d'un pluralisme raisonnable et d'un consensus par recoupement. Il n'est en effet pas du tout certain que l'interaction soit équivalente à la somme des actions individuelles et qu'elle ne créerait pas autre chose si l'on se place à grande échelle, ce qui est le cas de nos sociétés. Cette question n'a rien de trivial. Or, en faisant dépendre l'équité d'une délibération simple entre individus, John Rawls considère que la somme des décisions optimales des individus aboutira à un optimum social. Cette simplicité de la translation entre l'un et le multiple le conduit à faire l'impasse sur la question de l'indécidabilité et de l'expertise, le passage des décisions individuelles à l'optimum collectif n'étant pas considéré comme complexe et problématique.

Cet énoncé, certes au fondement de l'utilitarisme⁷⁰ comme courant philosophique, n'est pas corroboré au plan théorique : les travaux connus sous le terme de théorème d'impossibilité d'Arrow montrent que la résolution d'équations faisant entrer de multiples préférences ne trouvent pas naturellement d'optimum⁷¹. Outre cette question, la position de John Rawls quant à la

⁶⁹ Ricœur, P. (1991) *Lectures I Autour du politique* : « John Rawls : de l'autonomie morale à la fiction du contrat social », « Le cercle de la démonstration » Paris, Seuil, p.196-216 et p.217-231,

⁷⁰ Rawls ne se réclame pas de l'utilitarisme : « Une société unie sur une forme d'utilitarisme ou sur les visions morales de Kant ou de Mill, exigerait de la même façon les sanctions oppressives du pouvoir étatique pour se maintenir », *Libéralisme politique* (1995) Paris, PUF, p.64.

⁷¹ Théorème d'impossibilité d'Arrow : il n'est pas possible de trouver une solution mathématique à une fonction de bien-être collectif définie largement. Autrement dit, on ne peut calculer un optimum collectif dès lors que l'on tient compte de la liberté de choix individuel, à moins d'avoir recours à un dictateur. [Arrow, K. J. (2012) *Social choice and individual values*, vol. 12, Yale university press] pour la dernière publication, cet énoncé étant présent depuis 1951 dans les recherches de Kenneth Arrow.

neutralité du passage des préférences individuelles aux préférences collectives est, de toute évidence, une proposition de nature métaphysique⁷², qui concerne la forme du monde social.

Le deuxième argument a trait au caractère raisonnable des comportements des individus. Si John Rawls arrive à considérer que tout est construit et à proposer un constructivisme politique, c'est parce qu'il admet un soubassement commun, qui sert de fondation à la maison commune. Ce soubassement est limité au maximum – le pluralisme raisonnable – mais, même limité au maximum, il suppose l'existence d'individus raisonnables dont les interactions produisent des résultats que l'on peut raisonnablement déduire de leurs actions et qui sont capables de se mettre d'accord sur des paniers de biens représentant le niveau de richesse qu'ils souhaitent atteindre. Là encore, cette prémisse ontologique est très loin d'être triviale.

Catherine Audard, dans *John Rawls. Politique et métaphysique*⁷³ constate qu'avec la théorie de la justice « la question est déplacée des conditions idéales de la justice vers la question de la stabilité. La conception de la tolérance est ainsi totalement transformée puisqu'elle ne repose sur aucune doctrine épistémologique ou métaphysique particulière au-delà de ce qui est impliqué par la conception politique elle-même⁷⁴ » (p.13). Le propos de l'ouvrage est de vérifier si c'est bien le cas, et au prix de quels sacrifices. Dans sa contribution, Stéphane Chauvier relève que John Rawls lui-même n'avait pas au moment de la rédaction de la *Théorie de la justice* « une claire conscience de ce qu'il thématiza peu à peu en opposant théorie politique et théorie métaphysique de la justice » (p. 72) et il évoque « la fragilité de la fondation de la théorie des biens premiers » dans *La Théorie de la justice* (p.81). John Rawls en restera toujours à une théorie du bien comme rationalité : « les membres d'une société démocratique possèdent, du moins sous une forme intuitive, un projet de vie rationnel à la lumière duquel ils planifient leurs efforts les plus importants et répartissent leurs diverses ressources (y compris mentales et physiques, de temps et d'énergie⁷⁵. »

Le troisième argument que je mets en avant porte sur le fait que les hommes seraient animés par une morale de la bonne volonté. Cette ontologie ouverte et généreuse participe d'une forme de vision humaniste, de morale kantienne, que l'on pourrait appeler, dans l'univers de John Rawls, un esprit républicain. Mais ce n'est pas la seule morale individuelle possible et pratiquée, comme la philosophie et l'histoire le montrent à satiété (il n'est que de penser à la

⁷² Pour la définition des termes métaphysique et ontologie, on renverra aux ouvrages de référence de Frédéric Nef : *Qu'est-ce que la métaphysique ?* (2004) Paris, Gallimard ; *Traité d'ontologie pour les philosophes (et les non-philosophes)* (2009) Paris, Gallimard.

⁷³ Audard, C. (dir.) (2004) *John Rawls. Politique et métaphysique*, Paris, PUF.

⁷⁴ Rawls (1995) *Le libéralisme politique*, Paris, PUF, p. 17.

⁷⁵ Audard, C. (dir.) (2004) *John Rawls. Politique et métaphysique*, Paris, PUF, p. 231.

philosophie de Thomas Hobbes). Céline Spector le relève parfaitement dans *Le désordre du monde*⁷⁶ : « Aussi importante et influente soit-elle, la *Théorie de la justice* semble donc minimiser les affects développés dans des sociétés qui ne sont pas réellement bien ordonnées : le désir de domination ou d'exploitation, voire d'humiliation ou de revanche, qui suscite le désir de vengeance ou la haine. S'il les mentionne, le philosophe ne s'attarde pas sur ces racines de l'injustice, associées à l'abus de pouvoir (*Théorie de la justice*, para 67, p.479)⁷⁷ ». « La difficulté est d'autant plus grande que les passions ne sont pas la seule source d'instabilité sociale possible : comme les philosophes modernes n'ont cessé de le souligner, certaines formes de croyances dogmatiques peuvent être plus dangereuses encore⁷⁸. »

Sous cet angle, la théorie de la justice s'apparente à une méthode permettant de faire émerger l'humanité de l'homme dans la construction du politique, mais cette humanité est pour partie supposée. Elle se révèle dans les formules qu'utilise John Rawls pour justifier le sort enviable réservé aux plus doués : leur tolérance et leur humanité les conduiront naturellement à aider les plus pauvres ; elle se manifeste profondément dans la notion de réciprocité qui est au cœur de l'ontologie de John Rawls. Elle reprend le système kantien d'une morale qui repose sur l'idée que je ne ferai pas à autrui ce que je ne voudrais pas que l'on me fasse. Dès lors que cette humanité est réelle, le problème du politique n'est plus effectivement que de faire émerger les procédures permettant de manifester ce substrat profond et d'arriver de façon logique, naturelle et raisonnable, à une forme d'optimum social et politique.

L'article de John Rawls de 1985 sur la nature politique et non métaphysique de sa théorie n'éclaire curieusement pas ces points⁷⁹. Sans entrer dans une analyse détaillée de cet article, on remarquera que John Rawls n'y définit pas ce qu'il entend par métaphysique, le terme « metaphysics » n'étant d'ailleurs utilisé qu'une seule fois, en relation avec la philosophie morale et la théologie⁸⁰. Au total, « metaphysical » et « metaphysics » apparaissent à moins de quinze reprises dans l'article, dont dix au titre de « metaphysical doctrine » (en général « of the self ») et deux au titre de « metaphysical conception of the person ». La phrase qui, à mon sens, définit le mieux ce que Rawls entend défendre dans l'article est la suivante : « Philosophy as the search

⁷⁶ Spector, C. « Que reste-t-il du tragique dans la philosophie politique ? Le passager clandestin dans la *Théorie de la Justice* de John Rawls », in Courtet, C, Besson, M., Lavocat, F. et Viala, A. (dir) (2018) *Le désordre du monde*, Paris, CNRS éditions, p.291-309.

⁷⁷ Ibid., p.307.

⁷⁸ Ibid., p.309.

⁷⁹ Rawls, J. (1985) "Justice as fairness: Political not metaphysical", *Philosophy & Public Affairs*, p. 223-251.

⁸⁰ "Indeed, since classical times the dominant tradition seems to have been that there is but one rational conception of the good, and that the aim of moral philosophy, together with theology and metaphysics, is to determine its nature." Ibid., p. 242.

for truth about an independent metaphysical and moral order cannot, I believe, provide a workable and shared basis for a political conception of justice in a democratic society » (p.230). Or, si cette idée peut être valide, sa contraposée ne l'est pas et c'est bien elle que prend Rawls à son compte : une conception politique de la justice dans une société démocratique peut fournir une base pertinente et partagée sans avoir recours à des énoncés métaphysiques concernant la forme de la réalité. Il nous semble que cela n'est pas possible et que la théorie de la justice n'échappe pas à ce problème.

Ce que revendique clairement John Rawls dans son article est que sa conception de la justice ne dépend pas de présupposés philosophiques concernant la nature universelle de la vérité ou la nature essentielle et l'identité de la personne (p. 223). Il n'en reste pas moins prudent : "We try, then, to leave aside philosophical controversies whenever possible, and look for ways to avoid philosophy's longstanding problems" (p. 230). De fait, ce que vise tout le texte de l'article est de montrer que la théorie de la justice n'est pas suspendue à une doctrine étroite, faisant l'objet de controverses (par exemple l'opposition entre la tradition de John Locke et celle de Jean-Jacques Rousseau) mais se rapporte seulement à des « basic intuitive ideas ».

Toute la question est de savoir si ce que John Rawls qualifie ainsi relève ou non de la métaphysique ou de l'ontologie et dont il donne ainsi la substance : « the overarching fundamental intuitive idea, within which other basic intuitive ideas are systematically connected, is that of society as a fair system of cooperation between free and equal persons » (p. 231). Le premier point (« fair system of cooperation ») requiert trois éléments : des règles et procédures reconnues par tous, des termes de coopération équitables et une idée pour chaque participant de ses avantages rationnels ou du bien. Sur le second point, la disposition par les individus de pouvoirs moraux et de pouvoirs de la raison et de jugements connectés entre les deux permet de conclure à leur liberté, et, en tant que membres coopérants de la société, à leur égalité. Les pouvoirs moraux incluent un sens de la justice, une conception du bien et une volonté de coopérer au sein de la société⁸¹.

Mais poser que la société est un système de coopération équitable entre des personnes libres et égales, c'est en quelque sorte régler le problème du politique au moment même où on le pose. La théorie de la justice apparaît alors essentiellement comme une méthode de dévoilement d'un préexistant, finalement assez gourmand au plan métaphysique et ontologique (sens de la raison, du bien, de la justice, volonté de coopérer, passage des décisions individuelles à

⁸¹ Ibid., p.231-234.

l'optimum social ne posant pas de difficulté spécifique). Au plan ontologique, c'est en fait l'humanité de l'homme et sa sociabilité qui aboutissent à une organisation sociale juste et équitable et, au plan métaphysique, l'atomisme social permet d'évacuer les difficultés posées par la question du rapport entre le tout et ses parties. Le cercle peut donc être quasiment parfait à partir de ces présupposés.

Si des présupposés ontologiques et métaphysiques jalonnent ainsi la théorie de la justice, ils n'en sont pas moins explicites (quoi que récusés quant à leur nature ontologique ou métaphysique par John Rawls) ; ceci ne met donc pas en cause la valeur de la théorie de la justice mais la positionne simplement sur un champ différent de celui revendiqué par son auteur, en l'espèce pour trois énoncés précis.

3.3. Pour une perspective constructiviste qui mette l'accent sur les problèmes de définition

Remettre en cause les fondements de la théorie politique de John Rawls qui se présente déjà comme la plus neutre possible, semble conduire à l'idée que rien ne peut être dit de valide au sujet du vivre ensemble, sur le modèle de la conclusion du *Tractatus logico-philosophicus* de Ludwig Wittgenstein : « *ce dont on ne peut parler, il faut le taire.* » Mais, dans un certain sens, c'est justement le contraire qui peut se passer : les métaphysiques sous-jacentes sur le mode de John Rawls ont en quelque sorte pour effet d'asphyxier le débat. À force d'être supposée, la métaphysique devient transparente et les questions essentielles sont transformées en problèmes de procédure.

Le problème qui m'intéresse est donc assez différent de celui de John Rawls : proposer une perspective plus radicalement constructiviste. Dans cette perspective, les questions de procédure cèdent le pas devant les problèmes de définition ou plutôt c'est sur les problèmes de définition que le débat doit porter en priorité. Les préconisations sur lesquelles le débat public peut déboucher dépendent bien évidemment de la qualité des procédures de discussion mises en œuvre. Mais elles dépendent encore plus fondamentalement de la manière dont les sujets de discussion sont définis.

L'objectif philosophique visé dans *Le libéralisme contre le capitalisme* est ainsi de faire émerger un lieu qui offre un espace de débat permettant d'opérer des choix entre des options clairement présentées, comme y invite d'ailleurs Astrid Von Busekist dans *Penser la politique*

pour le champ politique global⁸². C'est à cela que se réfère l'idée de constructivisme radical : trouver un terrain de discussion pour faire des choix orientés et non présenter le débat de façon orientée de sorte que le choix s'impose de lui-même.

L'analyse philosophique appliquée à l'économie permet de mettre en avant un certain nombre d'interrogations sur les fondements de l'économie. L'idée qui en ressort, en tous cas dans la position que je défends, est que l'essentiel se joue au moment où la pensée économique organise la réalité. La sphère économique nous contraint parce que nous acceptons la manière dont elle découpe le réel : nous acceptons sa définition des acteurs économiques et la perspective dans laquelle elle mesure leurs performances. Pour construire l'économie sur des bases réellement différentes, c'est ce découpage qu'il faut remettre en cause.

Je ne détaillerai pas ici la place prise par le constructivisme dans la philosophie contemporaine, me contentant de donner quelques références pour illustrer celles dont je suis proche. L'idée de constructivisme dans le sens où je l'utilise ne se réfère pas à la thèse selon laquelle la réalité serait une fiction, forme de constructivisme que l'on peut retrouver dans l'école de Palo Alto⁸³. Les écrits de John Searle⁸⁴ et de Nelson Goodman⁸⁵ proposent une vision, respectivement de la construction de la réalité sociale et de la fabrication des faits qui, de mon point de vue, rentrent dans une perspective constructiviste, même si John Searle ne se réclame pas de ce terme. Il est vrai que le constructivisme n'a pas eu, en philosophie, la même fortune qu'elle paraît avoir eu en sociologie et, quoi que n'étant pas sociologue, je me retrouve pleinement dans les positions défendues dans un article de Cyril Lemieux au titre surprenant pour un philosophe « Peut-on ne pas être constructiviste ?⁸⁶ ». Il y est notamment défendu l'idée que l'on ne peut pas être à moitié constructiviste, ce qui suppose un « charcutage ontologique » sans issue.

En réalité, je me retrouve difficilement dans l'opposition entre constructivisme et naturalisme ou réalisme. Cette opposition est opérée par Pierre Livet et Frédéric Nef dans *les Êtres sociaux. Processus et virtualité* (2009, Paris, Hermann) entre ce qu'ils désignent sous le terme

⁸² von Busekist, A. (2010) *Penser la politique : Enjeux et défis contemporains*, Paris, Presses de Sciences Po.

⁸³ Waltzlawick, P et al. (1981) *Die Erfundene Wirklichkeit* ; 1988 pour la traduction française sous le titre *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*, Paris, Seuil.

⁸⁴ Searle, J. R. (1995) *The Construction of Social Reality*, New York, Free Press ; 1998 pour la traduction française sous le titre *La construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.

⁸⁵ Goodman, N. (1978) *Ways of Worldmakings*, Hackett Publishing Company ; 1992 pour la traduction française sous le titre *Manières de faire des mondes*, Paris, Jacqueline Chambon.

⁸⁶ Lemieux, C. (2012) « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, 100, (4), p.169-187.

de « constructionnisme » et le réalisme⁸⁷. Ce point mériterait une plus ample discussion, mais il me semble difficile de nier, d'une part que le savoir et la science sont une construction opérée à partir de la réalité, ce qui n'est pas en cause dans l'ouvrage, et, d'autre part et plus profondément, que la réalité elle-même doit être considérée désormais comme une construction. L'empirie à laquelle nous faisons face n'est pas celle du XVII^e siècle, elle est profondément construite par le travail des hommes⁸⁸. C'est en ce sens que je me réclame d'une perspective constructiviste : être réaliste aujourd'hui c'est admettre la construction de la réalité. Cette perspective n'est, à mon sens, pas éloignée de l'angle de vue du second Wittgenstein et de la manière dont il traite des jeux de langage.

⁸⁷ Si je ne suis pas la critique du constructionnisme au nom de l'empirisme effectuée dans cet ouvrage, c'est aussi que j'ai, pour ma part, des difficultés à cerner les contours de ce qui est visé sous le terme de constructionnisme et qui ne me semble pas correspondre à ce que j'entends sous le terme de constructivisme, celui-ci s'accordant très bien avec le sous-titre du livre « processus et virtualité ».

⁸⁸ Ce point est bien plus largement développé dans mes livres suivants et en particulier dans *Philosophie de l'écran* (2013). Dans le cadre anthropologique, les travaux de Philippe Descola alimentent cette vision du monde (voir en particulier *La Composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, 2014, Paris, Flammarion, collection Sciences Humaines).

Chapitre 4 : Des prolongements pratiques : le philosophe et le réel

La quatrième et dernière partie du *Libéralisme contre le capitalisme* vise à montrer que le dispositif conceptuel mis en place peut avoir une portée pratique et servir de point d'appui pour des changements réels dans l'orientation du système économique, fondés en raison. Il est bien noté qu'il ne s'agit là que d'illustrations parmi d'autres possibles, l'objet de l'ouvrage étant d'ouvrir l'horizon de ces possibles et non de le refermer. En cohérence avec la perspective constructiviste développée, c'est au niveau de la définition des acteurs économiques et de la manière dont on mesure leur performance que se situe cette dernière partie, ce champ ayant été désigné comme celui au niveau duquel des changements peuvent être opérés avec légitimité et efficacité. De fait, dès lors que l'on ouvre un espace entre libéralisme et capitalisme, la critique des pratiques capitalistes peut déboucher sur un horizon de reconstruction qualifié ainsi dans la conclusion : prendre au mot le libéralisme pour modifier le système de l'intérieur et se libérer de l'économie. C'est tout le sens des propositions effectuées dans la dernière partie de l'ouvrage, intitulée « après le capitalisme ». Je ne ferai ici que resituer brièvement les quatre grands thèmes développés au regard de leurs résonances avec le débat public et académique contemporain.

4.1. De l'entreprise

La question de la définition de l'entreprise est centrale et cruciale dans la manière dont on peut positionner différemment la sphère économique et dans la distinction opérée entre capitalisme et libéralisme, entre entreprise libérale et entreprise capitaliste.

À ce propos, je reviens sur l'idée que l'État serait en situation de traiter sur un pied d'égalité travail et capital dans la manière dont il gère les prélèvements fiscaux et sociaux ainsi que dans la manière dont il traite ces sujets en termes de stabilité du droit (le droit des entreprises, et en particulier de la société disposant d'une stabilité bien plus grande que celui du travail. Et je propose dans l'ouvrage une manière différente de construire les comptes des entreprises, en en donnant une illustration concrète, avec les changements pratiques qui en résulteraient : il s'agit de faire du travail une valeur dans les comptes des entreprises, sous la forme

d'un nouvel actif qui viendrait matérialiser ce que les salariés apportent à l'entreprise. Cet actif salarial trouve sa contrepartie dans un passif social, au sein des quasi-fonds propres et fournit ainsi une assise à la participation des salariés dans les conseils d'administration sans qu'il soit besoin de recourir à la figure de l'actionnariat salarié. Les salariés deviendraient ainsi une valeur financière pour l'entreprise et leur apport au sein de celle-ci leur permettrait d'accéder directement à leur gouvernance.

Cette proposition concernant la comptabilisation du travail était inédite dans la recherche académique sur le sujet, bien que cette question ait fait l'objet de nombreux travaux, dans le monde anglo-saxon et en Europe continentale, que ce soit dans le cadre des analyses du *capital humain*, terme qui ne me paraît pas satisfaisant, ou dans les recherches menées sur la comptabilisation des ressources humaines⁸⁹. J'ai eu l'occasion de présenter à de nombreuses reprises cette proposition depuis, notamment au séminaire de l'équipe Marché, Organisations, Société et Technologie (UMR 7088) en 2011 et au sein du groupe de recherche des Bernardins dont je fais partie sur « le gouvernement de l'entreprise et la création de communs », au sein du groupe animé par Olivier Favereau, et je suis intervenue sur ce thème lors du colloque conclusif tenu en mars 2018 sur cette question. Une entreprise est actuellement en train d'expérimenter la méthode que je propose.

La CFDT, suite à une intervention que j'ai faite lors d'un colloque organisé par la CFDT Cadres en novembre 2017, a également repris la proposition de faire du travail une valeur comptable dans le texte de résolution qu'elle a adopté pour les quatre prochaines années lors de son quarante-neuvième congrès en juin 2018 (point 1.3.4.2). Cette thématique a été aussi reprise dans le récent rapport Notat-Sénart sur l'entreprise. Les liens que j'ai ainsi noués avec les chercheurs en comptabilité impliqués sur ces questions, et notamment Bernard Colasse⁹⁰, me laissent espérer que cette proposition puisse prospérer, au niveau européen ou national. J'ai de même été impliquée dans les travaux menés au sein du groupe de travail du Club des juristes sur la définition de l'entreprise : la société a comme but juridique unique en France aujourd'hui, et ce depuis la période napoléonienne, de faire des profits ; j'ai défendu au sein de ce groupe

⁸⁹ Pour ces deux écoles, on peut renvoyer aux travaux d'une part de Gary Becker [Becker, G (1964) *Human Capital: a theoretical and empirical Analysis*. Chicago, Chicago University Press] et d'autre part d'Eric Flamholtz [Flamholtz, E. (1974) "Human Resource Accounting: A Review of Theory and Research", *Journal of Management Studies* 11 (1), p.44-61].

⁹⁰ Colasse, B. (2011) « La crise de la normalisation comptable internationale, une crise intellectuelle », *Comptabilité-Contrôle-Audit* 17 (1), p.156-164 ; Colasse, B. (2016) « Comptabilité et vision de l'entreprise », *Le Débat* (5), p.83-93. Daniel Bachet (Université d'Evry) ainsi que Jacques Richard (Université Paris-Dauphine) et Alexandre Rambaud (AgroParisTech) travaillent également sur ces questions, avec un modèle différent pour les deux derniers, axé sur la question environnementale.

les propositions visant à définir l'entreprise à partir de son objet social (production de biens ou fourniture de service) et à inclure dans ses parties prenantes les salariés aux côtés des actionnaires. Des évolutions, timides, sont proposées en ce sens au plan législatif dans le cadre de la loi dite PACTE.

Si un regard philosophique sur la comptabilité, véritable nœud du processus de financiarisation des entreprises, peut permettre d'aboutir à des modifications concrètes dans les règles qui formalisent les pratiques entrepreneuriales, ce serait, du point de vue que je défends en philosophie, à savoir la philosophie comme métier, une reconnaissance de la portée à la fois déconstructrice de la quête philosophique par rapport à la *doxa*, mais aussi de sa valeur en tant que point d'appui pour construire le réel autrement.

4.2. De l'État

S'agissant de l'État, je relève que la critique qui lui est adressée par la pensée capitaliste, à savoir qu'il est en dehors du marché, n'est plus valide : d'une part, une large proportion des activités conduites par l'État le sont en ayant recours à des acteurs privés, certes dans des conditions variables (mais y compris dans l'éducation, c'est bien le secteur privé qui assure la production des manuels scolaires), ne permettant plus d'avoir une vision binaire de l'entreprise, seule soumise aux forces du marché et de l'État totalement dénué de son emprise. Ce fait s'est singulièrement renforcé avec la mondialisation des échanges et des entreprises, les États étant désormais en concurrence entre eux pour attirer les entreprises.

Face à cette situation nouvelle, je mets également en avant l'idée, au demeurant fort simple, que le niveau des prélèvements obligatoires n'a pas de sens en dehors de la prise en considération de la gamme des activités qu'ils financent. Sans cette prise en considération, toutes les comparaisons internationales sont biaisées : certes, les pays européens et la France en particulier ont des taux de prélèvements obligatoires bien plus élevés que d'autres pays, mais c'est parce que l'essentiel des dépenses de santé et de retraites sont prises en compte par la sphère publique et entrent donc dans les prélèvements obligatoires. Je plaide ainsi pour la mise en place de décomptes du PIB plus justes, faisant ressortir d'une part ce qui relève des activités publiques financées par l'impôt (et le niveau des dépenses et prélèvements constaté en France n'est à cet égard pas plus élevé que dans les autres pays) et je propose de faire figurer dans une

autre catégorie les dépenses financées par la protection sociale ou par l'assurance privée selon les régimes choisis par les différents pays.

L'objectif est de cesser d'avoir des comparaisons biaisées qui ne peuvent, à échelle de mesure constante, que conduire à l'affaiblissement de la protection sociale dans les pays ayant fait le choix d'un financement public. Force m'est de constater que la situation a fort peu évolué depuis et que, y compris dans le champ académique, la réflexion sur la valeur des activités publiques reste très peu développée, alors même que s'y joue un débat crucial du point de vue de l'orientation du système économique vers le libéralisme ou le capitalisme.

De fait, la richesse produite par la sphère publique continue à être moins bien établie dans le calcul du produit intérieur brut, ne faisant par exemple rentrer que les salaires dans le calcul de la valeur ajoutée du secteur public alors que la gamme de ce qui est pris en compte est plus large dans le cadre des activités menées par les entreprises. Même si ces défauts de mesure sont bien connus et documentés, ils n'ont pas été corrigés et ne figurent pas en bonne place parmi les débats liés à la mesure de la richesse.

4.3. De la richesse

Le troisième angle d'attaque pour proposer de construire le champ économique sur des bases dénuées de présupposés capitalistes a trait à la mesure de la richesse. Ce sujet, déjà présent dans le débat académique en 2006, en particulier au travers du travail de Dominique Méda⁹¹, a pris désormais une ampleur internationale forte, notamment à l'occasion des travaux de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social en 2009⁹². Cette dernière a admis dans sa synthèse provisoire soumise à consultation publique en juin 2009 que « notre appareil statistique, qui a pu nous servir de façon satisfaisante dans un passé récent, a besoin d'une sérieuse révision ».

Dans *Le libéralisme contre le capitalisme*, je passe en revue les biais, connus, du système de décompte retenu pour établir le PIB et qui portent à la fois sur la prise en compte des

⁹¹ Cf. références du *Libéralisme contre le capitalisme*, qui renvoient sur ces questions à Dominique Méda [Méda, D. (1999) *Qu'est-ce que la richesse ?* Paris, Aubier] et Patrick Viveret [Viveret, P. (2004) *Reconsidérer la richesse*, Paris, L'Aube].

⁹² Stiglitz, J., Sen, A., & Fitoussi, J.-P. (2009) *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, O. Jacob.

activités publiques, des biens à évolution technologique rapide et des questions environnementales, bref, sur des sujets au cœur de la manière dont se forge la richesse des nations. Par-delà ce point, je porte l'accent sur le problème que pose la mesure de la richesse par son accumulation, c'est-à-dire par le biais du taux de croissance ; j'invite à mettre l'accent plus sur la distribution de la richesse que sur son accumulation et donc à développer une analyse portant sur la distribution de la richesse produite au sein de la population et non sur le développement de cette richesse d'une année sur l'autre, ce développement pouvant très bien s'accompagner d'une stagnation du revenu par habitant. Ces considérations ont été au cœur du rapport de la Commission présidée par Jean-Paul Fitoussi, Joseph Stiglitz et Amartya Sen en 2009.

Or, si ce rapport a été suivi d'effets concernant d'autres points et en particulier le développement d'indicateurs de bien-être, comme l'est celui développé par la Banque Mondiale, force est de constater que les progrès enregistrés depuis 2009 sur le terrain de la mesure strictement économique sont extrêmement faibles et que ces sujets conservent toute leur actualité. La crise financière de 2008 et ses prolongements ont en effet remis la question de la croissance au centre des préoccupations des politiques publiques, reléguant au second rang des priorités le problème de savoir ce que celle-ci mesure exactement et la nécessité, avérée ou idéologique, de produire chaque année plus que l'année précédente pour des pays ayant déjà atteint des niveaux de production et de richesse élevés.

Je discute également la manière réductrice dont la mesure de la performance économique par le seul biais de la croissance nous fait considérer la situation des pays en développement : les raisonnements en pourcentage ont pour effet de masquer les inégalités de situation de départ. De fait, si nous voulons que les pays en développement rejoignent les pays développés en termes de niveau de vie, ils doivent avoir des taux de croissance bien plus élevés que ceux des pays développés, faute de quoi les inégalités entre ces deux catégories de pays se creuseront. C'est ce qu'un raisonnement en pourcentage ne permet pas de comprendre et qu'un raisonnement en valeur absolue de richesse produite par habitant permettrait de percevoir de manière immédiate.

4.4. De l'espace-temps

L'ouvrage se termine sur la question de l'espace-temps de référence choisi pour mesurer les performances économiques, considérant que le temps court privilégié est représentatif d'un

horizon capitaliste, le libéralisme économique appelant explicitement à se situer dans le temps plus long et à viser à l'équilibre. Cette situation s'est depuis encore détériorée, avec notamment la mise en place de l'« algo trading » sur les marchés financiers, l'échelle de temps se situant là en dessous du niveau de la seconde.

Je défends l'idée que le devenir économique est ouvert à long terme, rappelant que l'économie n'est, d'un certain point de vue, que la somme des comportements des acteurs économiques et que si ces comportements venaient à changer la sphère économique en serait transformée, tout comme les théories édictées par la science économique si elle prétend être une science empirique. En revanche, il est vrai que la mondialisation crée une situation nouvelle, dans laquelle l'espace national ne peut plus faire écran entre l'individu et le monde, appelant à la mise en place de règles au niveau international ou à la réorientation des règles déjà fixées au niveau international (les normes comptables rentrant dans cette dernière catégorie).

Or, et c'est tout l'enjeu du dispositif conceptuel mis en place dans *Le libéralisme contre le capitalisme*, à partir du moment où l'économie n'apparaît plus comme un extérieur qui nous échappe, l'*homo oeconomicus* devient légitime non seulement en tant qu'actionnaire, mais aussi en tant que salarié et consommateur ; et il peut alors se poser comme citoyen. Certes, il fait face à des difficultés : dans le champ politique, le vote propulse en quelque sorte dans le temps court le pouvoir dont dispose le citoyen ; il n'en va pas de même dans le champ économique où le pouvoir dont il dispose à long terme a du mal à se faire entendre dans le temps court, l'équivalent que l'on peut en esquisser étant le temps des conflits sociaux. Mais dès lors que les questions économiques sont posées à un niveau suffisamment global, à une échelle de temps plus large et autour d'acteurs économiques repensés, l'économie n'est plus un espace fermé qui s'impose au politique mais un espace ouvert sur lequel le politique peut jouer, justement parce qu'il y a quelque chose à discuter : la manière dont se crée la richesse et la place qu'y occupent les salariés, la diffusion de la richesse et les différentes manières de la consommer, en particulier.

CONCLUSION

Voici le cadre général des publications présentées pour cette thèse sur travaux, dans la perspective notamment d'une réédition de l'ouvrage de 2006, augmentée dans son appareil critique et mise à jour par les développements intervenus depuis. Si le diagnostic sur la situation de l'économie reste malheureusement inchangé, en revanche, l'idée d'une différence entre capitalisme et libéralisme a, elle, fait son chemin et pourra peut-être porter ses fruits.

Dans les travaux ainsi présentés, il s'est agi d'appliquer le mode de questionnement propre à la philosophie pour caractériser le champ économique, champ retenu en raison de la place qu'il occupe dans le contemporain : questionnement sur les fondements, sur la définition des acteurs jugés comme pertinents, sur la forme du langage pratiqué pour communiquer en particulier. La démarche combine approche générale, épistémologique et critique et porte également sur les aspects les plus techniques des faits économiques, les normes comptables notamment.

La distinction qui ressort de cette analyse est celle de quatre espaces imbriqués mais non cohérents : les pratiques (1), les normes qui façonnent ces pratiques et qui peuvent se revendiquer de théories (2), les théories qui visent à rendre compte du réel ou à en modéliser le fonctionnement à venir (3) et, enfin, les discours, qui peuvent avoir une composante idéologique et, dans certains cas, emprunter au langage totalitaire (4). Cette distinction est, à mes yeux, un moyen de dévoiler des espaces de possibilités, des mondes possibles, qui à défaut restent masqués.

Comme il est d'usage pour une thèse sur travaux cette première partie s'achève par un *curriculum vitae* incluant l'ensemble des travaux publiés à ce jour (annexe 1). Elle est également complétée par la bibliographie présentée dans la version revue et augmentée du *Libéralisme contre le capitalisme* (annexe 2).

Les travaux annexés à cette thèse sont les suivants :

- *Le libéralisme contre le capitalisme*, Paris, Fayard, 273 p., novembre 2006.
- « Le capitalisme est-il libéral ? », *Le Débat*, p.88-103, septembre-octobre 2010.
- *Le libéralisme contre le capitalisme II*, manuscrit, 255 p., janvier 2019.

ANNEXES

- Curriculum vitae
- Bibliographie de l'édition révisée

Travaux annexés

- CHAROLLES, V. *LE LIBERALISME CONTRE LE CAPITALISME*. PARIS, FAYARD, 273 P., NOVEMBRE 2006.
- CHAROLLES, V. « LE CAPITALISME EST-IL LIBERAL ? », *LE DEBAT*, P.88-103, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010.
- *LE LIBERALISME CONTRE LE CAPITALISME II*, VERSION REVUE ET AUGMENTÉE, JANVIER 2019 (MANUSCRIT)

Annexe 1 : Curriculum vitae

Valérie Charolles

Née le 26 avril 1969 à Dijon

Laboratoire d'Anthropologie Critique Interdisciplinaire (UMR 8177 – EHESS/CNRS)

105 Bd Raspail, 75006 Paris

valerie.charolles@gmail.com ; valerie.charolles@ehess.fr

FONCTIONS ACTUELLES

Chercheuse associée au Laboratoire d'Anthropologie Critique Interdisciplinaire (LACI) (anciennement Centre Edgar Morin) / Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (UMR 8177 CNRS / EHESS)

Enseignante à l'EHESS : séminaire « Socio-philosophie du temps présent. Enjeux épistémologiques, méthodologiques et critiques »

Magistrat (Conseillère référendaire) à la Cour des comptes

FORMATION

- | | |
|--------------|--|
| 1989 | Entrée à l' École normale supérieure (Fontenay Saint-Cloud, section philosophie) et équivalence du DEUG de philosophie (Université Paris IV) |
| 1991 | Maîtrise de philosophie (Université Paris I), mémoire intitulé <i>Gilles Personne de Roberval ou la science comme métier</i> sous la direction de Jacques Bouveresse et Michel Fichant, mention très bien |
| Juillet 1992 | Diplômée de l' Institut d'études politiques de Paris (master, section service public, mention « lauréat ») |
| Déc. 1992 | Entrée à l' École nationale d'administration (concours externe, majeure économie) |
| 1993-1995 | Scolarité à l'ENA (promotion René Char) |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

FONCTIONS ADMINISTRATIVES EXERCEES

- | | |
|-----------|---|
| 1995-1999 | Administratrice civile à la Direction du Trésor / Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (bureau des affaires monétaires mondiales et de la préparation des sommets, puis service des participations de l'État) |
|-----------|---|

- 1999-2002 Conseillère technique au **cabinet du Ministre de l'industrie**, chargée des hautes technologies, des questions postales et du budget, responsable notamment de la préparation de la loi sur la société de l'information et de la négociation de la directive européenne sur les services postaux
- 2002-2005 Directrice des affaires économiques et financières, membre du comité exécutif, **Radio-France**
- Depuis 2005 Rapporteuse, puis conseillère référendaire (2010) à la **Cour des comptes** : troisième chambre (éducation, enseignement supérieur, recherche, audiovisuel, culture) jusqu'en 2013 (responsable notamment du cycle d'audit immobilisations incorporelles de l'État puis du secteur de programmation politique de la recherche), cinquième chambre depuis (emploi, formation, logement, politique de la ville, générosité publique, cohésion sociale), exerçant à 80% depuis 2017

ENSEIGNEMENTS, JURYS, ENCADREMENT D'ETUDIANTS

Enseignements à l'année ou au semestre

- Depuis 2017 Enseignante à l'**EHESP**, séminaire de recherche « [Socio-philosophie du temps présent](#). Enjeux épistémologiques, méthodologiques et critiques. »

Séminaire mensuel animé avec Pierre-Antoine Chardel (Institut Mines Télécom) et Gabriel Rockhill (Université de Villanova, USA) ; co-habilité par le Master de philosophie contemporaine de l'ENS ; validant en master en parcours en philosophie sociale et politique, philosophie du langage et de l'esprit, histoire des sciences, techniques et sociétés, sociologie générale, pratiques de l'interdisciplinarité dans les sciences sociales, sciences politiques.

Intervenants pour l'année 2017-2018 : Eric Guichard, Maître de conférences HDR à l'ENSIIB, responsable de l'équipe « Réseaux, Savoirs, territoires » à l'ENS-Ulm ; Pierre Caye, Directeur de recherche au CNRS, directeur du Centre Jean Pépin ; Olivier Mongin, directeur de la publication de la revue *Esprit* ; Armen Khatchatourov, ingénieur de recherche à l'IMT ; Franck Cormerais, Professeur des Universités Bordeaux-Montaigne, Responsable de l'équipe E3D du MICA.

Intervenants pour l'année 2018-2019 (intervenants pour les quatre premières des sept séances annuelles) : Mark Hunyadi, professeur à l'université de Louvain, Francis Jaurréguierry, professeur à l'université de Pau et des pays de l'Adour,

Jean Lassègue, directeur d'études à l'EHESS, Antoine Garapon, secrétaire général de l'IHEJ, Bernard Reber, directeur de recherche au CNRS, Emmanuel Picavet, professeur à l'université Paris 1

- 2009-2010 Chargée de cours magistral à l'**École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines**, financement et organisation de la recherche, niveau master, cours au semestre
- 2004-2007 Chargée de conférence à l'**Institut d'études politiques de Paris** en « enjeux politiques », conférence au semestre, niveau master, 2 heures par semaine pendant 3 ans
- 1995-1999 Chargée de conférence à l'**Institut d'études politiques de Paris** en « grands enjeux du débat politique, économique et social », conférence à l'année, troisième année, 1,5 heures par semaine pendant 4 ans

Cours ponctuels

- 2010-2017 **École nationale des ponts et chaussés**, « Les chiffres transforment-ils la réalité ? », master, 26 mars 2010, 14 octobre 2011, 7 décembre 2012, 24 novembre 2017, 16 novembre 2018
- 2010 **Cycle des hautes études du développement durable** de Toulouse (Université Toulouse 1, ESC Toulouse, École des mines d'Albi-Carmaux, ...), « Indicateurs statistiques et développement durable », 29 janvier 2010
- 2007-2009 **Institut national des études territoriales**, « Libéralisme et capitalisme », janvier 2007, janvier 2008, janvier 2009

Encadrement d'étudiants

- 2019 Maître de stage d'un étudiant de master de Sciences Po (quatre mois)
- 2015 Maître de stage d'un étudiant de l'ENS d'Ulm (six mois)
- 2013 Maître de stage d'un étudiant de l'ENS de Cachan (six mois)
- 2011 Maître de stage d'un étudiant de l'ENS d'Ulm (six mois)

Jurys

- 2005-2007 Présidente de jury pour le grand oral de l'Institut d'études politiques de Paris, master 2, 3 ans
- 1998 Jury du concours d'entrée à l'ENA (culture générale)

AXES DE RECHERCHE

La constitution du sujet et du monde contemporains à travers l'économie, la quantification et la technique :

- libéralisme et capitalisme comme formes distinctes d'organisations économiques,
- fondements épistémologiques, logiques et métaphysiques de l'économie et de la quantification,
- enjeux philosophiques de la comptabilité, de l'entreprise et de la statistique,
- transformation de la forme du monde à l'ère numérique,
- conditions de vérité des chiffres maniés en économie et dans le débat public,
- positionnement du libre-arbitre et du politique dans un monde de faits et de chiffres.

PUBLICATIONS

OUVRAGES

1. *Les qualités de l'homme. Manifeste*, Paris, Fayard, 157 p., janvier 2016.
2. *Philosophie de l'écran. Dans le monde de la caverne*, Paris, Fayard, 322 p., avril 2013.
3. *Et si les chiffres ne disaient pas toute la vérité ? Chroniques économique-philosophiques*, Paris, Fayard, 334 p., novembre 2008.
4. *Le libéralisme contre le capitalisme*, Paris, Fayard, 273 p., novembre 2006.

CHAPITRES D'OUVRAGES COLLECTIFS

5. « L'écran ou la fabrication du réel », *Les frontières des écrans*, dir. F. Soulages et S. Le Corre, p. 41-46, Paris, L'Harmattan, juillet 2015.
6. « National Treatment, Most Favored Nation Treatment and Transparency », *The Multilateral Agreement on Investment, State of Play as of February 1997*, p. 18-20, Paris, OCDE, 1997.

CONTRIBUTION A DES RAPPORTS PUBLICS

7. *Le logement social face au défi de l'accès des publics modestes et défavorisés*, rapport public thématique, 221 p., Cour des comptes, Paris, La documentation française, février 2017.

8. « L'Unédic et la gestion de l'assurance chômage » : référé de la Cour des comptes au Premier Ministre, mars 2016 (consultable sur le site de la Cour des comptes) ; observations définitives (consultables en ligne sur le site de l'Unédic), 138 p., janvier 2016.
9. *Le développement des services à la personne et le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie*, rapport demandé par le comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale à la Cour des comptes, 190 p., Assemblée nationale, juillet 2014.
10. *L'évolution et les conditions de maîtrise du crédit d'impôt en faveur de la recherche*, enquête demandée par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale, 265 p., Cour des comptes, juillet 2013.
11. *Le financement public de la recherche, un enjeu national*, rapport public thématique, 233 p., Cour des comptes, Paris, La documentation française, juin 2013.
12. « Analyse de l'exécution budgétaire de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur, exercice 2011 », dans Rapport sur l'exécution budgétaire (consultable en ligne), Cour des comptes, mai 2012.
13. « Le CNRS dans le nouveau paysage de la recherche » dans *Rapport public annuel*, tome 2 p.121-140, Cour des comptes Paris, La documentation française, février 2011.
14. « L'agence nationale de la recherche : premiers constats et perspectives » dans *Rapport public annuel*, p.335-363, Cour des comptes Paris, La documentation française, février 2011.
15. Partie consacrée aux « défis de la nouvelle télévision publique » dans *France Télévisions et la nouvelle télévision publique*, rapport public thématique, Cour des comptes Paris, La documentation française, octobre 2009.
16. Partie consacrée aux « immobilisations incorporelles » dans *Certification des comptes de l'État, exercice 2008*, Cour des comptes Paris, La documentation française, mai 2009.
17. Response to the consultation paper of the International Public Sector Accountings Standards Board's "accounting and financial reporting for service concession arrangements", French Audit Office July 2008.
18. Rapport d'information n°1087, p.75-162 (« France 24 ») et p.351-398 (« Canal France International »), Paris, Assemblée nationale, juillet 2008.

19. Partie consacrée aux « immobilisations incorporelles » dans *Certification des comptes de l'État, exercice 2007*, Cour des comptes, Paris, La documentation française, mai 2008.
20. « Le rôle et la stratégie du CNRS » dans *Rapport public annuel*, p.113-139, Cour des comptes Paris, La documentation française, février 2008.
21. Partie consacrée aux « immobilisations incorporelles » dans *Certification des comptes de l'État, exercice 2006*, Cour des comptes Paris, La documentation française, mai 2007.
22. Partie consacrée à « la valorisation de la recherche : un potentiel à promouvoir », dans *La gestion de la recherche publique en sciences du vivant*, rapport public thématique, Cour des comptes, Paris, La documentation française, mars 2007.

ARTICLES DANS DES REVUES A COMITE DE LECTURE

23. « Chiffres, normes et vérités », *Cahiers du chiffre et du droit*, éditions Lamy, p.99-102, décembre 2017.
24. « Parlons d'institutions ! », *Esprit*, p. 23-27, mars-avril 2017.
25. « Les faits et les chiffres : sur la mesure de la performance », *Le Débat*, p. 94-106, novembre-décembre 2016.
26. « Neuf thèses pour sortir de l'enfer économique », *Le Débat*, p.101-113, janvier-février 2014.
27. « Choix démocratique et vérité des marchés », *Esprit* (numéro sur *Les États et le pouvoir des marchés*), p.133-149, décembre 2010.
28. « Le capitalisme est-il libéral ? », *Le Débat*, p.88-103, septembre-octobre 2010.
29. « Quand faut-il s'arrêter de compter ? », *Esprit* (numéro sur *Les impensés de l'économie*), p.84-97, janvier 2010.
30. « D'un automne à l'autre : les chantiers de la comptabilité », *Esprit* (numéro sur *Les contrecoups de la crise*), p.63-75, novembre 2009.
31. « Commission Stiglitz : un mea culpa inespéré », *Esprit*, p.225-227, août-septembre 2009.

AUTRES ARTICLES DANS DES REVUES

32. « Le travail entre valeur réelle et charge », *Cadres CFDT*, p.17-23, décembre 2016.

33. « Indicateurs économiques et développement durable », *Sociétal*, p.78-88, 4^{ème} trimestre 2010.

COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

34. « La connaissance mystique. Emergences et frontières » de Frédéric Nef, *Esprit*, p. 225-226, janvier-février 2019.
35. « Datalogie. Formes et imaginaires du numérique » de Olaf Avenati et Pierre-Antoine Chardel, *Esprit*, p. 196-197, septembre 2017.
36. « Diviser n'est pas régner », à propos de *Politique et religion* de Jean Picq, *Esprit*, p. 144-146, décembre 2016.
37. « La liberté de religion dans la République, l'esprit de laïcité » de Jean Picq, *Esprit*, p.145-146, novembre 2014.

COMMUNICATIONS

AUTRES PARTICIPATIONS A DES GROUPES DE RECHERCHE

- Membre du groupe de recherche « gouvernement de l'entreprise et création de communs », Collège des Bernardins (département Économie, Homme) 2017-2018
- Chercheure associée au Lasco (Laboratoire sens et compréhension du monde contemporain), Idea Lab de l'Institut Mines-Télécom, depuis 2017

COMMUNICATIONS DANS DES JOURNEES D'ETUDES ET DES COLLOQUES

1. « Rationalité économique, formes du monde et liberté », Journée d'étude *Rationalités techniques et subjectivation. Approches socio-philosophiques, organisationnelles et économiques*, Journée organisée par le LASCO, Idea Lab de l'IMT, l'équipe ETHOS de l'Institut Mines-Télécom Business School en collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, Institut Mines-Télécoms, 5 juin 2018
2. « Faire du travail une valeur comptable », colloque conclusif du séminaire Gouvernement de l'entreprise et création de communs, *Gouvernement, participation et mission de l'entreprise*, organisé par le Collège des Bernardins, Mines Paris Tech et PSL, Collège des Bernardins, 16-17 mars 2018

3. « Mille plateaux aujourd'hui ou l'hypercapitalisme face au travail », colloque *Deleuze et le management*, organisé par Télécom École de Management et la Société de philosophie des sciences de gestion, The University of Chicago, Center in Paris, 16-17 mars 2017
4. « Données, politiques, évaluation », modératrice, discutante, avec Christine Musselin, intervenants : Arnaud Banos (CNRS), Kamel Gadouche (INSEE), Pierre Dubois (École d'économie de Toulouse), Jean-Marc Tallon (CNRS), Séminaire de *Bilan prospectif des dynamiques de recherche en SHS* organisé par l'ANR ; Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 3 mars 2017
5. « Philosophie de l'écran », Journée d'étude du Labex Arts-H2H, frontière vitrine écran, Rétina International, Institut National d'Histoire de l'Art, 10 juin 2013
6. « De l'accumulation du capital à sa circulation », table ronde avec Jean-Marc Daniel (ESCP), Cédric Durand (EHESS) et André Orléan (CNRS), Journée d'étude sur *La place de la technique dans la crise économique*, organisée par l'association internationale Jacques Ellul, EHESS, 30 mai 2012

COMMUNICATIONS DANS DES SEMINAIRES DE RECHERCHE

7. « Libéralisme et capitalisme : synonymes ou antonymes ? », séminaire de l'Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (UMR 8177 CNRS/EHESS), 25 juin 2018.
8. « Faire du travail une valeur comptable », séminaire « gouvernement de l'entreprise et création de communs », Collège des Bernardins, 6 février 2018
9. « L'économie, la quantification et la technique comme formes de constitution du sujet et du monde contemporains », séminaire du Centre Edgar Morin (UMR 8177), EHESS, 16 octobre 2017
10. « Penser l'entreprise : une approche par la philosophie et la comptabilité », séminaire « gouvernement de l'entreprise, création de communs », (département Économie, Homme, Société du Collège des Bernardins), Collège des Bernardins, 17 janvier 2017
11. « De l'univers infini au système réfléchi : l'écran comme nouvelle forme de construction de la réalité », séminaire de l'atelier internet (ENS, ENSSIB, CIPH), ENSSIB, 9 décembre 2015

12. « Surveiller et punir à l'ère numérique : transformations de la représentation et de la frontière entre espace public et espace privé », séminaire du Lasco (laboratoire sens et compréhension du monde contemporain, Université Paris Descartes/ Institut Mines Télécom), Université Paris Descartes, 12 février 2015
13. « Philosophie de l'écran », séminaire du pôle « pensée politique » du CEVIPOF (centre de recherches politiques de sciences-po, UMR 7048), CEVIPOF, 14 janvier 2014
14. « Le libéralisme contre le capitalisme », séminaire de l'équipe MOST (Marchés, Organisations, Société et technologies, UMR 7088), Université Paris Dauphine 13 octobre 2011
15. « Libéralisme et capitalisme », séminaire du Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique (Université de Paris Est), Université Paris Est, février 2007
16. « La régulation d'internet », séminaire du Centre d'études et de recherche en science administrative (CNRS, Conseil d'État), Conseil d'Etat, juin 2001

ORGANISATION D'ATELIERS DE TRAVAIL AVEC DES CHERCHEURS

1. « Évaluation de la politique publique du logement social », comité d'accompagnement, avec la participation de chercheurs de l'Institut d'urbanisme de Paris et de l'école d'économie d'Aix-Marseille, Cour des comptes, 2016 (3 réunions)
2. « La mesure de l'emploi et de l'efficacité des aides publiques dans le domaine des services à la personne », avec la participation de chercheurs de l'INSEE, de la DREES, de la DARES, de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Lille 1, Cour des comptes, 26 mars 2014
3. « L'efficacité des aides à la R&D », avec la participation de chercheurs de l'INSEE, de l'ENSAE, de Paris 13, Montpellier1, de l'EPFL de Lausanne et de la Aarhus University, Cour des comptes, 5 juin 2013
4. « La mesure de l'efficacité du crédit d'impôt en faveur de la recherche », avec la participation de chercheurs de l'ENSAE, de Paris 13 et de Montpellier 1, Cour des comptes, 13 septembre 2012

ACTIVITES D'EXPERTISE

- Rapporteuse à la Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle, 2017

- *Pour une administration électronique citoyenne*, Rapport de Thierry Carcenac au Premier ministre, auditionnée, La documentation française, avril 2001
- Rapport d'information de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'union européenne sur la proposition de directive sur l'ouverture des services postaux à la concurrence, auditionnée, novembre 2000
- *Du droit et des libertés sur l'internet*, Rapport de Christian Paul au Premier ministre, auditionnée, La documentation française, mai 2000

INTERVENTIONS PUBLIQUES

PARTICIPATION A DES DEBATS PUBLICS OU A DES GROUPES DE TRAVAIL

- Membre de la commission « contrat de société » du Club des juristes (2017-2018), rapport publié en avril 2018 *Le rôle sociétal de l'entreprise. Éléments de réflexion pour une réforme*, Club des juristes
- « Convergences et divergences de la normalisation comptable dans la mondialisation », ateliers conventions (Institut des hautes études sur la justice et ministère de l'Europe et des affaires européennes), Paris, 22 septembre 2017
- « Comment va le travail ? », débat avec Jacques Le Goff, colloque organisé pour les 70 ans de la revue Cadres de la CFDT, Paris, 3 novembre 2016
- « L'économie est-elle compatible avec l'écologie politique ? », débat avec Philippe Frémeaux organisé par la Fondation pour l'écologie politique, université d'été des écologistes, Lorient, 26 août 2016
- « Les marchés sont-ils bêtes et méchants ? », débat avec Paul Jorion, organisé par *Philosophie magazine*, Le Procope, 24 janvier 2012
- « Comptabilité et philosophie », débat avec Bernard Collasse (Université Paris Dauphine), club comptable des juridictions financières, Cour des comptes, 11 juin 2012
- « L'entreprise à long terme », membre du groupe de travail de l'Institut de l'entreprise (2010)
- « La valeur de la France : les indicateurs économiques en question », festival de géopolitique, Grenoble, 29 mai 2010
- « La crise », débat avec John Elster (collège de France), organisé par la revue *Esprit*, 3 avril 2009
- « Les nouveaux savoirs : culture, information, recherche au 21^{ème} siècle », débat avec David Kessel, Sylvain Auroux et Pierre-Alain Muet, ENS de Lyon, 22 mars 2002

- « La régulation d'internet », Université d'été de la communication, Hourtin, août 2001
- « Le projet de loi sur la société de l'information », séminaire de l'Association française de science des systèmes cybernétiques, cognitifs et techniques, 29 mars 2001

PRESSE, MEDIAS, RECENSIONS

Tribunes

- « Face au peuple et aux pouvoirs intermédiaires, le roi est nu », *Le Monde*, 5 décembre 2018, p.24
- « Le front national, fruit des institutions de la cinquième République », *Le Monde*, 6 mai 2016, p.18
- « Un déclin très masculin », *Le Monde*, 22-23 juin 2014, p. 1 et 17
- « En finir avec une fiscalité d'un autre âge », *lemonde.fr*, 2 décembre 2013

Tribunes collectives

- « Entreprise et travail. Pour une nouvelle voie européenne », appel européen, paru notamment dans *Le Monde*, supplément économie du 11 mai 2018
- « La codétermination est une idée porteuse d'avenir qui doit trouver sa place dans la loi », 91 signataires, *Le Monde*, supplément économie, 5 octobre 2017
- « Ordonnances Macron : quelle légitimité démocratique ? », avec Laurent Quintreau, *lemonde.fr* 21 septembre 2017
- « La transition écologique doit s'accompagner d'un nouvel modèle d'entreprise » avec Lucile Schmid et Géraud Guibert, *libération.fr*, 7 juin 2017
- « Renseignement : la loi menace les libertés », publiée notamment par *Lenouvelobs.com* et *Médiapart*, 20 juillet 2015

Autour du *Libéralisme contre le capitalisme* (sélection)

- Ouvrage figurant dans les références de l'article Wikipédia sur le libéralisme depuis 2007
- « Capitalisme contre libéralisme », interview, p.5 et 58-59, *Philosophie magazine*, février 2017
- Ce soir ou jamais, invitée sur *le libéralisme et le capitalisme*, *France 3*, 14 avril 2010
- Les nouveaux chemins de la connaissance*, émission intitulée « Libéralisme contre capitalisme ? », débat avec A. Laurent, France Culture, en direct de la fête de l'humanité 18 septembre 2009
- « Notre système économique n'est pas libéral », recension du livre par Jean Picq, *Commentaire* n°118, p.578-580

« Le capitalisme d'aujourd'hui est-il antilibéral ? », *L'ENA hors les murs*, dossier sur le libéralisme p.15-16, avec également M. Canto-Sperber, P. Némó, R. Boudon, T. Todorov, juin 2007

Sud-Ouest, sur *Le libéralisme contre le capitalisme*, 14 mai 2007

Radio classique, émission animée par Jean-Luc Hess, 17 mars 2007

Les Echos, p.15, 22 février 2007

Le Point, *Hors-Série* « Les textes fondamentaux du libéralisme », p.93, février 2007

Alternatives économiques, rubrique Livres, *Le libéralisme contre le capitalisme*, janvier 2007

Le journal du matin, invitée, France Info, 2 novembre 2006

Annexe 2 : Bibliographie pour l'édition révisée

Le libéralisme contre le capitalisme II (2019)

Nota : Pour les ouvrages les plus classiques dont des extraits ne sont pas spécifiquement cités, il n'est pas fait mention de l'édition.

Première partie : Libéralisme et capitalisme, les contradictions

Sources du libéralisme et du capitalisme (par ordre chronologique, bibliographie sélective) :

Pacioli, L. (1494) « Tractatus XI particularis de computus et scripturis » dans *Summa de arithmetica*

Descartes, R. (1637) *Discours de la méthode*

Hobbes, T. (1642) *De cive ou les fondements du politique*

Pascal, B. (1657-1659) *Les provinciales*

Pascal, B. (1670) *Les pensées*

Spinoza, B. (1670) *Traité théologico-politique*

Newton, I. (1687) *Les principes mathématiques de philosophie naturelle*

Locke, J. (1690) *Deuxième traité du gouvernement civil*

Hume, D. (1740) *Traité de la nature humaine*

Montesquieu, C. L. (1748) *L'esprit des lois*

Smith, A. (1759) *The Theory of Moral Sentiments*, PUF, Paris, 1999 pour la traduction sous le titre *Théorie des sentiments moraux*

Rousseau, J.J. (1762) *Le contrat social*, édition Garnier Flammarion, Paris, 1966

Leibniz, F. W. (1765) *Nouveaux essais sur l'entendement humain*

Smith, A., (1776) *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Garnier Flammarion, Paris, 1991 pour la traduction française de G. Garnier sous le titre *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (édition de poche) ; *Economica*, Paris, 2000 (livres I et II), 2002 (livres III et IV) et 2005 (livre V) pour la

traduction coordonnée par Philippe Jaudel, sous la responsabilité scientifique de Jean-Michel Servet, pour les citations

Turgot, A. (1766) *Réflexions sur la formation et la distribution de la richesse*

Condillac, E. (1776) *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*

Burke, E. (1790) *Réflexions sur la révolution française*

Hamilton, A. (1791) *Rapport sur les manufactures*

Say, J.B. (1803) *Traité d'économie politique*

Constant, B. (1819) *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes*

Ricardo, D. (1817) *On the Principals of Political Economy and Taxation*, Flammarion, Paris, 1992 pour la traduction française sous le titre *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*

Say, J.B. (1828-1829) *Cours d'économie politique*, Flammarion, Paris, 1996

Tocqueville, A. de (1835) *De la démocratie en Amérique*

Mill, J. S. (1848) *Principes d'économie politique*

Bastiat, F. (1851) *Harmonies économiques*

Mill, J. S. (1859) *De la liberté*

Marx, K. (1867) *Das Kapital*, Flammarion, Paris, 1985 pour la traduction française sous le titre *Le capital*

Menger, C. (1871) *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*

Walras, L. (1874) *Éléments d'économie politique pure, ou théorie de la richesse sociale*

Pareto, V. (1896-7) *Cours d'économie politique*

Weber, M. (1905) *Die protestantische Etik und der « Geist » des Kapitalismus*, Flammarion, Paris, 2002 pour la traduction française sous le titre *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*

Luxemburg, R. (1913) *L'accumulation du capital*

Keynes, J.M. (1921) *A Treatise on Probability*, *Traité des probabilités*

Keynes, J.M. (1935) *General Theory*, Payot, Paris, 1969 pour la traduction française sous le titre *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*

- Mises, L. von (1949) *Human Action, A treatise on Economics*, Yale University Press, New Have, Les belles lettres, Paris, 2004 pour la traduction française sous le titre *Abrégé de l'action humaine, traité d'économie*
- Hayek, F. (1941) *The Pure Theory of Capital*, Macmillan, Londres
- Schumpeter, J. (1942) *Kapitalismus, Sozialismus und Demokratie*, traduit sous le titre *Capitalisme, socialisme et démocratie*
- Polyani, K. (1944) *The Great Transformation*, NRF, Paris, 1983 pour la traduction française sous le titre *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*
- Hayek, F. (1960) *The constitution of Liberty*, Chicago University Press, Chicago
- Friedman, M. (1962), *Capitalism and Freedom*, University of Chicago Press, Chicago

Autres ouvrages :

- Arendt, H. (1958) *The Human Condition*, University of Chicago Press, Chicago, Calmann-Lévy, Paris, 1961 pour la traduction sous le titre *La condition de l'homme moderne*
- Albert, M. (1991) *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, Paris
- Aron, R. (2005) *Penser la liberté, penser la démocratie*, Quatro Gallimard, Paris
- Audard, C. (2009) *Qu'est-ce que le libéralisme ?*, Gallimard, Paris
- Baechler, J. (1995) *Le capitalisme*, Gallimard, Paris
- Balzac, H. de (1829-1855) *La comédie humaine*
- Barrème, M. (1721) *Traité des parties doubles*, Jean-Geofroy Nyon éditeur, Paris, édition originale
- Barthes, R. (2002) *Le Neutre, Cours au Collège de France (1977-1978)*, texte établi, annoté et présenté par Thomas Clerc, Seuil, Paris,
- Beaud, M. (2010) *Histoire du capitalisme (de 1500 à nos jours)*, Seuil, Paris
- Berle, A. et Means, G. (1932) *The modern corporation and private property*, Macmillan, Londres
- Biziou, M. (2003) *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, PUF, Paris
- Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999) *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris
- Braudel, F. (1979) *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, Paris

- Braudel, F. (1985) *La dynamique du capitalisme*, Arthaud, Paris
- Caillé, A., Lazzeri, C. et Senellart, M. (dir.) (2001) *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*, La Découverte, Paris
- Canto-Sperber, M, et Tenzer, N (2006) *Faut-il sauver le libéralisme ?*, Grasset, Paris
- Charolles, V. (2006) *Le libéralisme contre le capitalisme*, Fayard, Paris
- Charolles, V. (2010) « Le capitalisme est-il libéral ? », *Le Débat*, n° 161, p.88-103
- Chiapello, E. (2007) « Accounting and the birth of the notion of capitalism », *Critical Perspectives on Accounting*, 18 (3), p. 263-296
- Duval, G. (2003) *Le libéralisme n'a pas d'avenir*, La Découverte, Paris
- Favereau, O. (2016) *L'impact de la financiarisation de l'économie sur les entreprises et sur les relations de travail*, OIT, Genève
- Fitoussi, J-P. (2004) *La démocratie et le marché*, Grasset, Paris
- Foessel, M. et Mongin, O. (dir.) « les impensés de l'économie », *Esprit*, janvier 2010, p.35-213.
- Foresight, Government office for science (2011) *The future of computer trading in financial markets*, traduction française, *le futur de la transaction informatisée sur les marchés financiers*, <http://www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/computer-trading/11-1361-future-computer-trading-in-financial-markets-french.pdf>
- Foucault, M. (1966) *Les mots et les choses (une archéologie des sciences humaines)*, Gallimard, Paris
- Foucault, M. (2004) *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France 1978-1979*, Seuil/Gallimard, Paris
- Galbraith, J.K. (1952) *American Capitalism: the concept of countervailing power*, Houghton Mifflin, Boston
- Gauchet, M. (1985) *Le désenchantement du monde*, Gallimard, Paris
- Gauchet, M. (2004) *Un monde désenchanté ?*, L'atelier, Paris
- Gauchet, M. (2007) *L'avènement de la démocratie, Tome 1 La révolution moderne, Tome 2 La crise du libéralisme*, Gallimard, Paris
- Gauchet, M. (2010) *L'avènement de la démocratie, Tome 3 A l'épreuve des totalitarismes*, Gallimard, Paris

- Gauchet, M. (2017) *L'avènement de la démocratie, Tome 4 Le nouveau monde*, Gallimard, Paris
- Gros, F. et al. (2013) « Introduction », *Raisons politiques*, N° 52, dossier sur « les néolibéralismes de Michel Foucault », p. 5-11
- Haber, S. (2012) « Du néolibéralisme au néocapitalisme ? Quelques réflexions à partir de Foucault », *Actuel Marx*, n° 51, p. 59-72
- Haber, S. (2013) « Le néolibéralisme est-il une phase du capitalisme ? », *Raisons politiques*, N°52, p. 25-35
- Haber, S. (2013) *Penser le néocapitalisme. Vie, capital et aliénation*, Les Prairies ordinaires, Paris
- Harribey, J. M. (2014) *Les feuilles mortes du capitalisme. Chroniques de fin de cycle*, Le Bord de l'eau, Lormont
- Heibronner, R.L., (1986) *Le capitalisme. Nature et logique*, Economica, Paris
- Latour, B. & Lépinay, V. A. (2008) *L'économie, science des intérêts passionnés, Introduction à l'anthropologie économique de Gabriel Tarde*, La découverte, Paris
- Lazzeri, C. (2006) « Exporter une démocratie libérale ? Quel libéralisme ? », dans *Quelle démocratie voulons-nous : Pièces pour un débat*, p.123-132, La Découverte, Paris
- Lemarchand, Y. (1993). *Du dépérissement à l'amortissement, enquête sur l'histoire d'un concept et de sa traduction comptable*, Ouest Éditions, Nantes <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00548896>
- Linhard, R. (1978) *L'établi*, Éditions de Minuit, Paris
- Macpherson, C. B. (1962) *The Theory of possessive Individualism. Hobbes to Locke*, Clarendon Press, Oxford, Gallimard, Paris, 1971 pour la traduction française sous le titre *La théorie politique de l'individualisme possessif*
- Macpherson, C. B. (1985) *The Rise and Fall of economic Justice and other Papers*, Oxford University Press, Oxford and New York
- Mandelbrot, B. (1975) *Les objets fractals : forme, hasard et dimension*, Flammarion, Paris
- Mandelbrot, B. et Hudson, R. (2004) *The (Mis) behavior of Markets. A fractal view of Risk, Ruin and Reward*, Odile Jacob, Paris, 2005 pour la traduction française sous le titre *Une approche fractale des marchés : risquer, perdre et gagner*
- Manent, P. (1986) *Les libéraux* (anthologie, deux tomes), Hachette, Paris

- Menger, P.M. (2003) *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Seuil, Paris
- Méda, D. (1995) *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris
- Meyer, C. (2018) *Prosperity. Better Business Makes the Greater Good*, Oxford, Oxford University Press
- Mongin, O. et Padis, M. O. (dir) (2008) « Les contrecoups de la crise », *Esprit*, novembre 2009, p.7-189
- Némo, P. et Petitot, J. (dir) (2006) *Histoire du libéralisme en Europe*, PUF, Paris
- Padis, M. O. (dir) (2010) « les Etats et le pouvoir des marchés », *Esprit*, décembre 2010, p.78-185
- Pauchant, T. C. et Franco, E. A. (2014) « Adam Smith au-delà de sa caricature néolibérale : suggestions réglementaires et éthiques pour la banque, la finance et l'économie », *Éthique publique*, vol. 16, n° 2.
- Pauchant, T. C. (2016) « Adam Smith's four-stages theory of socio-cultural evolution ». *The Adam Smith Review*, 9, p.49-75
- Picavet, E. (2011) *La Revendication des droits. Une étude de l'équilibre des raisons dans le libéralisme*, Classiques Garnier, Paris
- Piketty, T. (2013) *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, Paris
- Rosanvallon, P. (1989) *Le libéralisme économique – histoire de l'idée de marché*, Seuil, Paris
- Schumpeter, J. (1942) *Kapitalismus, Sozialismus und Demokratie*, Payot, Paris, 1963 pour la traduction sous le titre *Capitalisme, socialisme et démocratie*
- Spector, C. (2006) *Montesquieu et l'émergence de l'économie politique*, Honoré Champion, Paris
- Supiot, A. (1994) *Critique du droit du travail*, PUF, Paris
- Todeschini, G. (2004) *Ricchezza francescana, Dalla povertà volontara alla società di mercato*, Il Mulino, Bologne, Verdier, Paris, 2008 pour la traduction française sous le titre *Ricchezza franciscaine : de la pauvreté volontaire à la société de marché*
- Trepper, J. et Hearn, D. (2018) *The Myth of Capitalism: Monopolies and the Death of Competition*, Hoboken, Wiley
- Trollope, A. (1875) *The Way We Live Now*, Fayard, Paris, 2010 pour la traduction française sous le titre *Quelle époque !*

- Wallerstein, I. (1983) *Historical Capitalism*, Verso, Londres, La découverte, Paris, 2011 pour la traduction française sous la titre *Le Capitalisme historique*
- Weber, M. (1956 & 1967), *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen, Mohr & Rechtssoziologie, Neuwied am Rhein, Luchterhand, Plon, Paris, 1971 pour la traduction française sous le titre *Economie et société I/ Les catégories de la sociologie*
- Weil, S. (1951) *La condition ouvrière*, Gallimard, Paris
- Wittgenstein, L. (1953) *Philosophische Untersuchungen*, Gallimard, Paris 1961 pour la traduction française sous le titre *Investigations philosophiques* (collection Tel pour les citations)
- Zola, E. (1871-1893) *Les Rougon-Macquart*

Deuxième partie : La domination idéologique de l'économie

- Anders, G. (1980) *Die Antiquiertheit des Menschen 2. Über die Zerstörung des Lebens im Zeitalter der dritten industriellen Revolution*, Fario, Paris, 2011 pour la traduction française sous le titre *L'obsolescence de l'homme 2. Sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle*
- Arendt, H. (1951) *Totalitarianism*, Harcourt, Brice & Co, New York, Seuil, Paris, 1972 pour la traduction française sous le titre *Le système totalitaire*
- Bachelard, G. (1940) *La philosophie du non. Essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris
- Beck, U. (2002) *Macht und Gegenmacht in globalen Zeitalter*, Suhrkamp, Berlin, Flammarion, Paris, 2003 pour la traduction sous le titre *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*
- Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991) *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris
- Bourdieu, P. et Boltanski, L. (1976) « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4, p.45-86
- Caillé, D. et Lazzeri, C. (2009) *La reconnaissance aujourd'hui*, CNRS, Paris
- Chardel, P.A. et Avenati O. (dir) (2016) *Datalogie. Formes et imaginaires du numérique*, Loco, Paris

- Chardel, P.A., Spurk, J. et Frelat-Kahn, B. (dir) (2015) *Espace public et reconstruction du politique*, Les Presses des Mines, Paris
- Charolles, V. (2016) « Les faits et les chiffres : sur la mesure de la performance », *Le Débat*, novembre-décembre, p.94-106
- Debord, G. (1967) *La société du spectacle*, Buchet-Chastel, Paris
- Diderot, D. (1805) *Le neveu de Rameau*
- Ehrenberg, A. (1991) *Le culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris
- Elster, J. (2009) *Le désintéressement. Traité critique de l'homme économique I*, Seuil, Paris
- Feenberg, A. (2014) *Pour une théorie critique de la technique*, Lux, Montréal
- Gros, F. (2017) *Désobéir*, Albin Michel/Flammarion, Paris
- Guichard, E. (dir.), (2004) *Mesures de l'internet*, Les Canadiens en Europe, Paris
- Guichard, E. (2016) « Philosophie de l'internet », dans Santos, G. et Pombo, O. (dir.), *Philosophy of Science in the 21st Century Challenges and Tasks*, Presses de l'université de Lisbonne, Lisbonne
- Habermas, J. (1981) *Theorie des kommunikativen Handelns*, Paris, Fayard, 1987 pour la traduction française sous le titre *Théorie de l'agir communicationnel*
- Heidegger, M. (1936) *Die Frage nach dem Ding*, Gallimard, Paris, 1971 pour la traduction française sous le titre *Qu'est-ce qu'une chose ?*
- Hintikka, J. (1962). "Cogito, Ergo Sum: Inference or Performance?" *The Philosophical Review*, 71(1), p3-32
- Hirschman, A. O. (1970) *Exit, Voice and Loyalty*, Harvard University Press, Cambridge, Fayard, Paris, 1995 pour la traduction sous le titre *Défection et prise de parole*
- Hirschman, A. O. (1984) *L'économie comme science morale et politique*, Hautes études/Gallimard/Seuil, Paris
- Hunyadi, M. (2015) *La tyrannie des modes de vie*, Éditions du Bord de l'eau, Lormont
- Lazzeri, C. et alii (dir) (2012), *Reconnaissance, identité et intégration sociale*, Presses Universitaires, Nanterre
- Marcuse, H. (1964) *One-dimensional Man. Studies in the Ideology of advanced industrial Society*, Beacon Press, Boston, Minuit, Paris, 1968 pour la traduction sous le titre *L'homme unidimensionnel*

- Nagel, T. (1986) *The view from nowhere*, L'éclat, Paris, 1993 pour la traduction française sous le titre *Le point de vue de nulle part*
- Nozick, R. (1974) *Anarchy, State and Utopia*, PUF, Paris, 1988 pour la traduction française sous le titre *Anarchie, État et utopie*
- Popper, K. (1934) *Logik der Forschung*, Payot, Paris, 1973 pour la traduction française sous le titre *La logique de la découverte scientifique*
- Popper, K. (1962) *The open Society an its Enemies*, Routledge, Londres, Seuil, Paris, 1979 sous le titre *la société ouverte et ses ennemis*
- Popper, K. (1969) *Conjectures and Refutations: The Growth of scientific Knowledge* Routledge, Londres, Payot, Paris, 1985 pour la traduction française sous le titre *Conjectures et réfutations*
- Popper, K., (1944-1945) *The Poverty of Historicism*, Plon, Paris, 1956 pour la traduction française sous le titre *Misère de l'historicisme*
- Sen, A. (1991) *On Ethics and Economics*, Blackwell, Oxford, PUF, Paris, 1993 pour la traduction sous le titre *Étique et économie*
- Sen, A. (2002) *Rationality and Freedom*, Belknap Press, Harvard, Odile Jacob, Paris, 2005 pour la traduction française sous le titre *Rationalité et liberté en économie*
- Sen, A. (2009) *The Idea of Justice*, Penguin Books, Londres, Flammarion, Paris, 2009 pour la traduction française sous le titre *L'idée de justice*
- Suleiman, E. (2003) *Dismantling Democratic States*, Seuil, Paris, 2005 pour la traduction française sous le titre *Le démantèlement de l'Etat démocratique*
- Supiot, A. (2015) *La Gouvernance par les nombres. Cours au collège de France (2012-2014)*, Fayard, Paris

Troisième partie : Penser l'économie

- Adorno, T. (1966) *Negativer Dialektik*, Suhrkamp, Berlin, Payot, Paris, 1979 pour la traduction sous le titre *Dialectique négative*
- Arrow, K. et Debreu, G. (1954) « Existence of an equilibrium for a competitive economy », *Econometrica*, vol. 22, no 3, p. 265–290

- Arrow, K. J. (1994) “Methodological individualism and social knowledge”, *The American Economic Review*, mai, p.1-9
- Arrow, K. J. (2012) *Social choice and individual values* (Vol. 12), Yale University Press, Yale
- Audard, C. (dir.) (2004) *John Rawls. Politique et métaphysique*, PUF, Paris
- Austin, J.L. (1962) *How to do Things with Words ?*, Oxford University Press, Oxford, Seuil, Paris, 1970 pour la traduction sous le titre *Quand dire c’est faire*
- Badiou, A. (1988) *L’être et l’événement*, Seuil, Paris
- Badiou, A. (1998) *Abrégé de métapolitique*, Seuil, Paris
- Ball, P. (2005) *Critical Mass, How One Thing Leads to Another*, Arrow Books, Londres
- Benoist, J. et alii (2001) *Quelle philosophie pour le XXIe siècle ?*, Gallimard/Centre Pompidou, Paris
- Biais, B. (2010) *Algorithmic trading*, Institut Louis Bachelier, Paris <http://market-microstructure.institutlouisbachelier.org/presentations/Algorithmic%20Trading%20-%20Biais.pdf>
- Bouleau, N. (2009) *Mathématiques et risques financiers*, O. Jacob, Paris
- Bouleau, N. (2010) « Climat et développement durable : comment penser à long terme ? », *Esprit*, août-septembre, p.238-241
- Bouveresse, J. (1984) *Le philosophe chez les autophages*, Minuit, Paris
- Bouveresse, J. (1998) *Le philosophe et le réel*, Hachette, Paris
- Boyer, R. (2004) *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?*, Odile Jacob, Paris
- Boyer, R. (2015) *Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, La découverte, Paris
- Castoriadis, C. (1999) *Figures du pensable. Les carrefours du labyrinthe VI*, Seuil, Paris
- Caye, P. (2008) *Morale et chaos. Principes d’un agir sans fondement*, éditions du Cerf, Paris
- Charolles, V. (2008) *Et si les chiffres ne disaient pas toute la vérité ?*, Fayard, Paris
- Charolles, V. (2009) « D’un automne à l’autre : les chantiers de la comptabilité », *Esprit* (numéro sur Les contrecoups de la crise), novembre, p.63-75
- Charolles, V. (2010) « Choix démocratique et vérité des marchés », *Esprit* (numéro sur Les Etats et le pouvoir des marchés), décembre, p.133-149

- Charolles, V. (2010) « Quand faut-il s'arrêter de compter ? », *Esprit* (numéro sur Les impensés de l'économie), janvier, p.84-97
- Charolles, V. (2013) *Philosophe de l'écran*, Fayard, Paris
- De Vroye, M. et Malgrange, P (2006) « Théorie et modélisation macro-économiques, d'hier à aujourd'hui », *Revue française d'économie*, n°3, vol XXI, p.3-38
- Deleuze G. et Guattari F. (1980) *Milles plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Minuit, Paris
- Deleuze, G., et Guattari, F. (1972-1973) *L'anti-œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*, Minuit, Paris
- Descola, Ph. (2014) *La Composition des mondes. Entretiens avec Pierre Charbonnier*, Flammarion, Paris
- Descombes, V. (1995) *La denrée mentale*, Minuit, Paris
- Desrosières, A. (1993) *La politique des grands nombres*, La découverte, Paris
- Favereau, O. (2005) « Quand les parallèles se rencontrent : Keynes et Wittgenstein, l'économie et la philosophie », *Revue de métaphysique et de morale*, 47 (3), p.403-427
- Feyerabend, P. (1975) *Against Method*, New Left Books, Londres, 1975, Seuil, Paris, 1979 pour la traduction sous le titre *Contre la méthode*
- Feyerabend, P. (1987) *Farewell to Reason*, Verso, Londres, 1987, Seuil, Paris, 1989 pour la traduction française sous le titre *Adieu la raison*
- Foresight, Government office for science (2011) *The future of computer trading in financial markets*, traduction française, *le futur de la transaction informatisée sur les marchés financiers*, <http://www.bis.gov.uk/assets/bispartners/foresight/docs/computer-trading/11-1361-future-computer-trading-in-financial-markets-french.pdf>
- Goodman, N. (1978) *Ways of Worldmakings*, Hackett Publishing Company, Paris, Jacqueline Chambon, 1992 pour la traduction française sous le titre *Manières de faire des mondes*,
- Gordon, D. M. (1994) "Twixt the cup and the lip: mainstream economics and the formulation of economic policy", *Social Research*
- Haber, S. (2012) « Renouveau de la philosophie sociale ? », *Esprit*, mars-avril, p. 131-149
- Haber, S. (2013) « Le « monde de la vie » comme catégorie critique aujourd'hui », *Cahiers philosophiques*, n° 132, p. 58-74

- Husserl, H. (1954) *Die Krisis der europäischen Wissenschaften und die transzendente Phaenomenologie*, Gallimard, Paris, 1976 pour la traduction française sous le titre *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*
- Jacob, F. (1981) *Le jeu des possibles*, Fayard, Paris
- Jacob, P. (dir.) (1980) *De Vienne à Cambridge*, Gallimard, Paris. On trouvera dans cet ouvrage une bibliographie complète sur le sujet traité à la date de sortie du livre.
- Kahneman, D. et Smith, V. L. (2002) « L'économie est aussi une science de l'homme, compte-rendu de travaux à l'occasion du prix Nobel d'économie 2002 », *Problèmes économiques*, 1^{er} janvier 2003
- Kant, I. (1781) *Kritik der reinen Vernunft, Critique de la raison pure*
- Kant, I. (1788) *Kritik der praktischen Vernunft, Critique de la raison pratique*
- Kant, I. (1790) *Kritik der Urteilskraft, Critique de la faculté de juger*
- Kant, I., (1798) *Was heißt : Sich im Denken orientieren ?*, Flammarion, Paris, 1991 pour la traduction française sous le titre *Vers la paix perpétuelle et autres textes*
- Lazzeri, C. et Reynié, D. (1992) *La raison d'État : politique et rationalité*, PUF, Paris
- Latour, B. (1989) *La science en action*, La découverte, Paris
- Lemieux, C. (2012) « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, 100(4), p.169-187
- Livet, P. (1998) « Jeux évolutionnaires et paradoxes de l'induction rétrograde », *Philosophiques*, XXV 2, p.181-201
- Livet, P et Nef F. (2009) *Les êtres sociaux. Processus et virtualité*, Hermann, Paris
- Macherey, P. (2008) *Marx 1845. Les "Thèses" sur Feuerbach. Traduction et commentaire*, Paris, Éditions Amsterdam, [halshs-00368510](#)
- Miller, M. et Upton, C. (1986) *Macroeconomics, a neoclassical Introduction*, University of Chicago Press, Chicago
- Nef, F. (2004) *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, Gallimard, Paris
- Nef, F. (2009) *Traité d'ontologie pour les philosophes (et les non-philosophes)*, Gallimard, Paris
- Orléan, A. (2004) *Analyse économique des conventions*, PUF, Paris
- Orléan, A. (2009) *De l'euphorie à la panique : penser la crise financière*, Éditions rue d'Ulm, Paris

- Petitot, J (2000) « Vers des Lumières hayékiennes : de la critique du rationalisme constructiviste à un nouveau rationalisme critique », dans Leroux A. et Nadeau, R. *Philosophie économique*, p.9-49, Actes de colloque, Cerisy
- Picavet, E. (1996) *Choix rationnel et vie publique*. Paris, PUF
- Picavet, E. (2001) « Faut-il lutter contre l'économisme ? », *Cités*, 6 (2), p.159-171
- Picavet, E. (2006) « La doctrine de Rawls et le pluralisme comme modus vivendi », *Revue internationale de philosophie*, 237 (3), p.369-386
- Picavet, E. (2013) “Neoliberalism and Authority Relationship”, dans Jean-Christophe Merle, *Spheres of Global Justice*, vol.2, Springer Science
- Poincaré, H. (1902) *La science et l'hypothèse*, Flammarion, Paris
- Kuhn, T. (1962) *The structure of scientific revolutions*, University of Chicago Press, Chicago, Flammarion, Paris, 1972 pour la traduction sous le titre *La structure des révolutions scientifiques*
- Rawls, J. (1971) *A Theory of Justice*, Oxford University Press, Oxford, Seuil, Paris, 1987 pour la traduction sous le titre *La théorie de la justice*
- Rawls, J. (1985). “Justice as fairness: Political not metaphysical”, *Philosophy & Public Affairs*, p.223-251
- Rawls, J. (1993) *Political Liberalism*, Columbia University Press, New York, PUF, Paris, 1995 pour la traduction sous le titre *Le libéralisme politique*
- Rawls, J. (2001) *Justice as Fairness, A Restatement*, Harvard University Press, Harvard, La Découverte, Paris, 2003 pour la traduction française sous le titre *La justice comme équité*
- Ricoeur, P. (1991) *Lectures 1 autour du politique*, Seuil, Paris
- Searle, J.R. (1995) *The Construction of Social Reality*, Free Press, New York, Gallimard, Paris, 1998 pour la traduction française sous le titre *La construction de la réalité sociale*
- Sen, A. (2002) *Rationality and Freedom*, Odile Jacob, Paris, 2005 pour la traduction française sous le titre *Rationalité et liberté en économie*. On trouvera dans cet ouvrage une large bibliographie sur les questions traitées.
- Spector, C. (2007) « Rousseau : éthique et économie. Le modèle de Clarendon dans *La nouvelle Héloïse* », *Cahiers D'économie Politique/Papers in Political Economy*, (53), p.27-53
- Spector, C. (2017) *Rousseau et la critique de l'économie politique*, Bordeaux, Presses Universitaires

- Spector, C. (2018) « Que reste-t-il du tragique dans la philosophie politique ? Le passager clandestin dans la *Théorie de la Justice* de John Rawls », in Courtet, C, Besson, M., Lavocat, F. et Viala, A. (dir) *Le désordre du monde*, Paris, CNRS éditions, p.291-309
- Taleb, N.N. (2004) *Fooled by randomness: the Hidden Role of Chance in Life and in the Markets*, London, Pinguine, traduit en français sous le titre *Le hasard sauvage*
- Thom, R. (1983) *Paraboles et catastrophes*, Flammarion, Paris
- Thom, R. (1991) *Prédire n'est pas expliquer*, Flammarion, Paris
- von Busekist, A. (2010) *Penser la politique : Enjeux et défis contemporains*, Presses de Sciences Po, Paris
- Waltzalawick, P et alii (1981) *Die Erfundene Wirklichkeit*, Seuil, Paris, 1988 pour la traduction française sous le titre *L'invention de la réalité, contributions au constructivisme*
- Walzer, M. (1983) *Spheres of Justice*, Basic Books, New York, Seuil, Paris, 1997 pour la traduction sous le titre *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*
- Whitehaed, A.N. (1920) *The concept of Nature*, Cambridge University Press, Cambridge, Vrin, Paris, 1998 pour la traductions sous le titre *le concept de nature*
- Winch, P. (1958) *The Idea of a Social Science and its Relation to Philosophy* ; Gallimard, Paris, 2009 pour la traduction sous le titre *L'idée d'une science sociale et sa relation à la philosophie*
- Wittgenstein, L. (1921) *Logisch-philosophische Abhandlung*, Gallimard, Paris, 1961 pour la traduction française sous le titre *Tractatus logico-philosophicus*
- Wittgenstein, L. (1953) *Philosophische Untersuchungen*, Gallimard, Paris, 1961 pour la traduction française sous le titre *Investigations philosophiques* (collection Tel pour les citations)
- Wittgenstein, L. (1958) *Über Gewissheit*, Gallimard, Paris, 1976 pour la traduction française sous le titre *De la certitude* (collection Tel pour les citations)

Quatrième partie : Après le capitalisme

- Altukhova, Y. (2013). *Comptabilité agricole et développement durable : étude comparative de la Russie et de la France* (Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine-Paris IX). Disponible sur Hal

- Becker, G.S. (1964) *Human capital: a theoretical and empirical Analysis*, Chicago University Press, Chicago
- Capra, F. (2002) *The Hidden Connections. Integrating the biological, cognitive and social dimensions of life into a science of sustainability*, Le Rocher, Paris, 2004 pour la traduction française sous le titre *Les connexions invisibles*
- Charolles, V. (2009) « Commission Stiglitz : un mea culpa inespéré », *Esprit*, août-septembre, p.225-227
- Charolles, V. (2014) « Neuf thèses pour sortir de l'enfer économique », *Le Débat*, janvier-février, p.101-113
- Chiapello, È. et Desrosières, A. (2006). « La quantification de l'économie et la recherche en sciences sociales : paradoxes, contradictions et omissions. Le cas exemplaire de la positive Accounting Theory », dans *L'économie des conventions, méthodes et résultats : Tome 1. Débats*, p. 297-310, La Découverte, Paris
- Chokr, N. (2013) *Unlearning: or How NOT To Be Governed ?*, Andrews UK Limited, Londres
- Cohen, D. (2009) *La prospérité du vice, une introduction (inquiète) à l'économie*, Albin Michel, Paris
- Colasse, B. (2007) *Les fondements de la comptabilité*, La découverte, Paris
- Colasse, B. (2011) «La crise de la normalisation comptable internationale, une crise intellectuelle», *Comptabilité-Contrôle-Audit* 17 (1), p.156-64.
- Colasse, B. (2016) « Comptabilité et vision de l'entreprise », *Le Débat* (5) p.83-93.
- Conseil des prélèvements obligatoires (2004) *La concurrence fiscale et l'entreprise*, La documentation française, Paris
- Denis, J. P., Martinet, A. C., & Payaud, M. A. (2011). *Gouvernance et stratégies des groupes: régénérer la politique générale d'entreprise*, Lavoisier, Paris
- Diamond, J. (2005) *Collapse. How societies chose to fail or succeed*, Gallimard, Paris, 2006 pour la traduction française sous le titre *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition et de leur survie*
- Ding, Y., Richard, J. et Stolowy, H. (2008) «Towards an understanding of the phases of goodwill accounting in four Western capitalist countries: from stakeholder model to shareholder model». *Accounting, Organizations and Society* 33 (7-8): 718-755.

- Drumets, F. et Monfront, R. (2003) « La qualité des informations statistiques », *Bulletin de la banque de France*, n°110
- Dupuy, J.P. (1992) *Le sacrifice et l'envie. Le libéralisme aux prises avec la justice sociale*, Calmann-Levy, Paris
- Favereau, O et Roger, B. (2015) *Penser l'entreprise. Nouvel horizon du politique*. Parole et silence, Paris
- Favereau, O. (dir.) (2016), *Penser le travail pour penser l'entreprise*, Presse des Mines, Paris
- Flachter, D. et Pelletan, J (2007) « Le concept d'industrialisation et sa mesure », *Économie et statistique* n°405-406, p.13-46
- Flamholtz, E. (1974) "Human Resource Accounting a Review of Theory and Research". *Journal of Management Studies* 11 (1), p.44-61.
- Flamholtz, E. (1999) *Human Ressource Accounting: advances in concepts, methods and applications*, 3rd edition, Boston, Kluwer Academic Publishers
- Fleurbaey, M. et Gaulier, G. (2006) *Les champions du PIB par tête et ceux du niveau de vie*, la lettre du CEPII, n°260
- Freeman, E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*, Pitman, Boston
- Goutard, L et alii (2006) *Revenus et niveaux de vie en 2003 et 2003*, INSEE, direction des statistiques démographiques et sociales, document de travail, Paris
- Guedes, D. (2006) *Indices des prix à la consommation par catégories de ménages 1996-2006*, INSEE, direction des statistiques démographiques et sociales, document de travail, Paris
- Institut national de la statistique et des études économiques : www.insee.fr
- International Accounting Standards Board : www.iasb.org
- International Monetary Fund (2000) *Globalization and Growth in the Twentieth Century*, IMF Working Paper 44, Washington
- Jubé, S. (2011). *Droit social et normalisation comptable*, L.G.D.J, Paris
- Lequiller, F. (2000) « La nouvelle économie et la mesure de la croissance », *Economie et statistique* n°339-340, p.45-71
- Lovullo, D et Kahneman, D. (2003) "Delusions of Success: how Optimism Undermines Executives Decisions", *Harvard Business Review*, juillet, p.56-63

- Marquès, E. (1975). *La comptabilité des ressources humaines*, Hommes et Techniques, Suresne
- Martinet, A. (2008) « Gouvernance et management stratégique : Une nouvelle science morale et politique », *Revue française de gestion*, 183(3), p.95-110
- Meadows, D.H., et Randers, J. (1972) *The Limits to Growth*, Paris, Fayard, 1973 pour la traduction française sous le titre *Halte à la croissance ?*
- Méda, D. (1999) *Qu'est-ce que la richesse ?* Aubier, Paris
- Méda, D. (2013) *La mystique de la croissance. Comment s'en libérer*, Flammarion Paris
- Muller-Lagarde, Y. (2015) “Les enjeux de la révision du cadre conceptuel du normalisateur comptable international”. *Droit des sociétés* (1), p.6-9
- Office statistique des communautés européennes / Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/home>
- Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), portail statistique : OCDE données
- Organisation internationale du travail/International Labor Organization : www.ilo.org
- Périvier, H. (2007) *Dix ans après la réforme du welfare américain*, la lettre de l'OFCE, n°279
- Pesquet, Y. (2000) *Le gouvernement de l'entreprise comme idéologie*, Ellipses, Paris
- Piketty, T. et Atkinson T. (2007) *Top Incomes over the Twentieth Century: a contrast between Continental European and English-Speaking Countries*, Oxford University Press, Oxford
- Richard J. et Collette, C. (2005) *Système comptable français et normes IFRS*, Dunod, Paris
- Stern, N. (2006) *Stern Review on the economics of climate change*, www.hm-treasury.gov.uk
- Stiglitz, J., Sen, A, & Fitoussi, J.-P. (2009) *Richesse des nations et bien-être des individus*, O. Jacob, Paris
- Stiglitz, R., 1974 “The Cambridge-Cambridge Controversy in the Theory of Capital: a View from New Haven”, *Journal of Political Economy*, 4, p.893-903
- Viveret, P. (2004) *Reconsidérer la richesse*, l'Aube, Paris
- Viveret, P. (2005) *Pourquoi ça ne va pas plus mal ?* Fayard, Paris

TABLE DES MATIERES

Remerciements.....	- 3 -
Sommaire.....	- 7 -
Introduction.....	- 9 -
La volonté de faire jouer autant le corpus de la philosophie analytique que celui de la philosophie critique et de tracer des ponts entre eux	- 11 -
La conviction que le champ d’investigation de la philosophie devait désormais porter prioritairement sur le fait économique, fait dominant et insuffisamment pensé.....	- 12 -
Une conception « constructiviste » du monde, conception que j’estime correspondre à la réalité à laquelle nous faisons face et qui ne se satisfait pas des théories procédurales telles que celles de Rawls en particulier.....	- 13 -
Première partie : Présentation des travaux.....	- 17 -
Chapitre 1 : La distinction opérée entre libéralisme et capitalisme au regard des travaux existants.....	- 19 -
1.1 La distinction entre libéralisme et capitalisme.....	- 19 -
1.2. Smith, Marx, Rawls, Braudel et Foucault à l’aune de la différenciation entre capitalisme et libéralisme	- 23 -
1.3. De multiples travaux sur le libéralisme ou le capitalisme et leurs développements contemporains	- 25 -
Chapitre 2 : L’idéologie face à l’analyse de deux concepts aux genèses différentes - 27	
2.1. La confusion idéologique entretenue entre libéralisme et capitalisme	- 27 -
2.2. Arendt et Popper	- 29 -
2.3. Un éclairage sur l’usage des deux termes dans le débat public	- 31 -
Chapitre 3 : Une perspective constructiviste post-rawlsienne et ancrée dans l’analyse wittgensteinienne des jeux de langage	- 41 -
3.1. Penser l’économie.....	- 41 -

3.2. Le constructivisme de Rawls et la question de l'ontologie et de la métaphysique implicites de la justice comme équité.....	- 42 -
3.3. Pour une perspective constructiviste qui mette l'accent sur les problèmes de définition	- 47 -
Chapitre 4 : Des prolongements pratiques : le philosophe et le réel.....	- 51 -
4.1. De l'entreprise.....	- 51 -
4.2. De l'État.....	- 53 -
4.3. De la richesse	- 54 -
4.4. De l'espace-temps.....	- 55 -
Conclusion	- 57 -
Annexes	- 59 -
Annexe 1 : Curriculum vitae.....	- 61 -
Annexe 2 : Bibliographie pour l'édition révisée.....	- 73 -
Table des matières	- 90 -